

# La Commune de Paris

## Le soulèvement des Indigné-e-s de 1871



Une brochure de la Formation Léon Lesoil - décembre 2011

LEON LESOIL

p.3 **Edito**

p.4 **QU'EST-CE DONC QUE LA COMMUNE ?**

*Par Karl Marx*

p.17 **LES FEMMES DANS LA COMMUNE**

p.25 **CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE DE PARIS**

p.27 **LES RÉALISATIONS DE LA COMMUNE**

p.31 **LA COMMUNE ET LES ÉCRIVAINS**

p.34 **CHEIKH EL MOKRANI (1815-1871)**

**LE CHEF DE LA COMMUNE KABYLE, EN GUERRE CONTRE LA COLONISATION**

p.37 **LA COMMUNE EN CHANSONS**

p.41--42 **LIVRET DE CHANSONS**

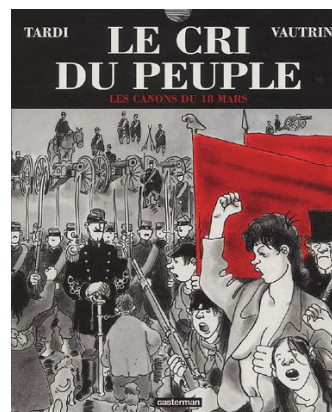
3€

décembre 2011

## **Conseils de lecture**

---

Le Cri du peuple est une BD en noir et blanc adaptée du roman éponyme de Jean Vautrin. Scénario et dessins : Jacques Tardi



Tome 1 : *Les Canons du 18 mars* (2001)

Tome 2 : *L'Espoir assassiné* (2002)

Tome 3 : *Les Heures sanglantes* (2003)

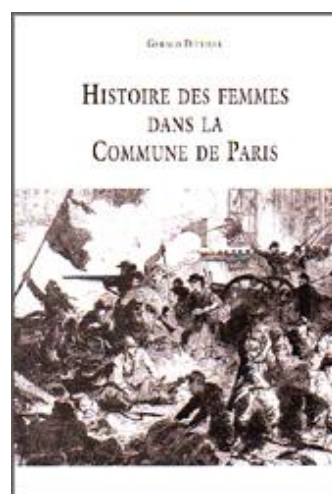
Tome 4 : *Le Testament des ruines* (2004)

*Les Canons du 18 mars* a reçu le Prix public du meilleur album et le Prix du dessin à Angoulême en 2002.

---

**Histoire des femmes dans la Commune de Paris**

[Gérald Dittmar]



À commander à  
<http://www.la-breche.com/catalog/>



En organisant une activité sur **La Commune de Paris**, la Formation Lesoil fait plus que profiter de l'opportunité offerte par une exposition au Musée de la photographie de Mont-sur-Marchienne. En effet, l'expérience de la Commune est d'une grande actualité.

Actualité d'une révolte jaillie du plus profond de

la société, par laquelle les moins que rien, les humilié-e-s, les exploité-e-s, ont montré leur supériorité morale sur le monde bourgeois, avec ses agioteurs, ses généraux, ses coquettes, ses littérateurs et ses évêques.

Actualité d'un soulèvement magnifique des femmes du peuple qui ont su contester et renverser en pratique les rôles traditionnels pour s'imposer au tout premier rang de la lutte avec, une énergie et un courage supérieurs.

Actualité d'un refus viscéral de la guerre et de ses horreurs, actualité d'un internationalisme d'autant plus enthousiasmant qu'il est né d'une mobilisation nationale contre l'Autre, l'ennemi de toujours et l'épouvantail.

Actualité d'une forme d'organisation que Marx décrit comme la forme politique de l'émancipation économique et qui montre que le pouvoir des travailleurs n'est pas synonyme de parti unique, de bureaucratie et de centralisation jacobine, mais au contraire de pluralisme, d'Etat bon marché, de fédéralisme et de décentralisation.

Actualité de l'auto-organisation des travailleurs et travailleuses couplée à un droit d'intervention directe de la population dans toutes les questions qui la concernent et dont elle n'assure pas elle-même la gestion.

Actualité de réalisations sociales qui favorisent le bien-être au travail et promeuvent la gratuité ainsi que l'égalité dans des domaines aussi fondamentaux que le logement ou l'éducation.

Actualité des erreurs, aussi, de cette Commune qui n'osa pas s'en prendre à la Banque de France alors que la finance, hier comme aujourd'hui, est le centre du pouvoir bourgeois.

Une fois dégagées de leur gangue historique, les leçons politiques de La Commune ne manqueront d'intéresser celles et ceux, toujours plus nombreux, que leur indignation fait descendre dans la rue avec la conviction qu'un autre monde est possible qui ne peut naître que de leur action collective, solidaire, démocratique, universelle.

**Quand nous chanterons le temps des cerises  
Et gai rossignol et merle moqueur  
Seront tous en fête ...  
Les belles auront la folie en tête  
Et les amoureux du soleil au cœur  
Quand nous chanterons le temps des cerises  
Sifflera bien mieux le merle moqueur**



## QU'EST-CE DONC QUE LA COMMUNE ?

« LA FORME POLITIQUE ENFIN TROUVÉE  
QUI DEVAIT PERMETTRE  
L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DU  
TRAVAIL »

*Karl Marx*

*(Extraits de La guerre civile en France)*

---



À l'aube du 18 mars, Paris fut réveillé par ce cri de tonnerre : Vive la Commune! Qu'est-ce donc que la Commune, ce sphinx qui met l'entendement bourgeois à si dure épreuve ?

Les prolétaires de la capitale, disait le Comité central dans son manifeste du 18 mars, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques... Le prolétariat... a compris qu'il était de son devoir impérieux et de son droit absolu de prendre en main ses destinées, et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir.

**« La classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner pour son propre compte »**

Mais la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État <sup>[1]</sup> et de le faire fonctionner pour son propre compte.

Le pouvoir centralisé de l'État, avec ses organes, partout présents : armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail, date de l'époque de la monarchie absolue, où il

servait à la société bourgeoise naissante d'arme puissante dans ses luttes contre le féodalisme. Cependant, son développement restait entravé par toutes sortes de décombres moyenâgeux, prérogatives des seigneurs et des nobles, privilèges locaux, monopoles municipaux et corporatifs et Constitutions provinciales. Le gigantesque coup de balai de la Révolution française du XVIIIe siècle emporta tous ces restes des temps révolus, débarrassant ainsi, du même coup, le substrat social des derniers obstacles s'opposant à la superstructure de l'édifice de l'État moderne. Celui-ci fut édifié sous le premier Empire, qui était lui-même le fruit des guerres de coalition <sup>[2]</sup> de la vieille Europe semi-féodale contre la France moderne. Sous les régimes qui suivirent, le gouvernement, placé sous contrôle parlementaire, c'est-à-dire sous le contrôle direct des classes possédantes, ne devint pas seulement la pépinière d'énormes dettes nationales et d'impôts écrasants; avec ses irrésistibles attraits, autorité, profits, places, d'une part il devint la pomme de discorde entre les factions rivales et les aventuriers des classes dirigeantes, et d'autre part son caractère politique changea conjointement aux changements économiques de la société. Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre le capital et le travail, le pouvoir d'État prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir public organisé aux fins d'asservissement social, d'un appareil de domination d'une classe.

**« Après chaque révolution, le caractère purement répressif du pouvoir d'État apparaît de façon de plus en plus ouverte »**

Après chaque révolution, qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'État apparaît de façon de plus en plus ouverte. La Révolution de 1830 transféra le gouvernement des propriétaires terriens aux capitalistes, des adversaires les plus éloignés des ouvriers à leurs adversaires les plus directs. Les républicains bourgeois qui, au nom de



la Révolution de février, s'emparèrent du pouvoir d'État, s'en servirent pour provoquer les massacres de juin, afin de convaincre la classe ouvrière que la république « sociale », cela signifiait la république qui assurait la sujétion sociale, et afin de prouver à la masse royaliste des bourgeois et des propriétaires terriens qu'ils pouvaient en toute sécurité abandonner les soucis et les avantages financiers du gouvernement aux « républicains » bourgeois. Toutefois, après leur unique exploit héroïque de juin, il ne restait plus aux républicains bourgeois qu'à passer des premiers rangs à l'arrière-garde du « parti de l'ordre », coalition formée par toutes les fractions et factions rivales de la classe des appropriateurs dans leur antagonisme maintenant ouvertement déclaré avec les classes des producteurs. La forme adéquate de leur gouvernement en société par actions fut la « république parlementaire », avec Louis Bonaparte pour président, régime de terrorisme de classe avoué et d'outrage délibéré à la « vile multitude ». Si la république parlementaire, comme disait M. Thiers, était celle qui « les divisait [les diverses fractions de la classe dirigeante] le moins », elle accusait par contre un abîme entre cette classe et le corps

entier de la société qui vivait en dehors de leurs rangs clairsemés. Leur union brisait les entraves que, sous les gouvernements précédents, leurs propres dissensions avaient encore mises au pouvoir d'État. En présence de la menace de soulèvement du prolétariat, la classe possédante unie utilisa alors le pouvoir de l'État, sans ménagement et avec ostentation comme l'engin de guerre national du capital contre le travail. Dans leur croisade permanente contre les masses productrices, ils furent forcés non seulement d'investir l'exécutif de pouvoirs de répression sans cesse accrus, mais aussi de dépouiller peu à peu leur propre forteresse parlementaire, l'Assemblée nationale, de tous ses moyens de défense contre l'exécutif. L'exécutif, en la personne de Louis Bonaparte, les chassa. Le fruit naturel de la république du « parti de l'ordre » fut le Second Empire.

**« Le régime impérial est la forme ultime de ce pouvoir d'État que la société bourgeoise naissante a fait naître et finalement transformé en un moyen d'asservir le travail au capital »**

L'empire, avec le coup d'État pour acte de naissance, le suffrage universel pour visa et le sabre pour sceptre, prétendait s'appuyer sur la paysannerie, cette large masse de producteurs qui n'était pas directement engagée dans la lutte du capital et du travail. Il prétendait sauver la classe ouvrière en en finissant avec le parlementarisme, et par là avec la soumission non déguisée du gouvernement aux classes possédantes. Il prétendait sauver les classes possédantes en maintenant leur suprématie économique sur la classe ouvrière; et finalement il se targuait de faire l'unité de toutes les classes en faisant revivre pour tous l'illusion mensongère de la gloire nationale. En réalité, c'était la seule forme de gouvernement possible, à une époque où la bourgeoisie avait déjà perdu, - et la classe ouvrière n'avait pas encore acquis, - la capacité de gouverner la nation. Il fut acclamé dans le monde entier comme le sauveur de la société. Sous l'empire, la société bourgeoise libérée de tous soucis politiques atteignit un développement dont elle n'avait elle-même jamais eu idée. Son industrie et son commerce atteignirent des proportions colossales; la spéculation financière célébra des orgies cosmopolites; la misère des masses faisait un

***Merveille de l'initiative révolutionnaire des masses montant à l'assaut du ciel. (...) Grâce au combat livré par Paris, la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste et son État capitaliste est entrée dans une nouvelle phase.»***

Karl Marx

contraste criant avec l'étalage éhonté d'un luxe somptueux, factice et crapuleux. Le pouvoir d'État, qui semblait planer bien haut au-dessus de la société, était cependant lui-même le plus grand scandale de cette société et en même temps le foyer de toutes ses corruptions. Sa propre pourriture et celle de la société qu'il avait sauvée furent mises à nu par la baïonnette de

la Prusse, elle-même avide de transférer le centre de gravité de ce régime de Paris à Berlin. Le régime impérial est la forme la plus prostituée et en même temps la forme ultime de ce pouvoir d'État, que la société bourgeoise naissante a fait naître, comme l'outil de sa propre émancipation du féodalisme, et que la société bourgeoise parvenue à son plein épanouissement avait finalement transformé en un moyen d'asservir le travail au capital.

**« L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune »**

L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune. Si le prolétariat de Paris avait fait la révolution de Février au cri de « Vive la République sociale », ce cri n'exprimait guère qu'une vague aspiration à une république qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette république.

Paris, siège central de l'ancien pouvoir gouvernemental, et, en même temps, forteresse sociale de la classe ouvrière française, avait pris les armes contre la tentative faite par Thiers et ses ruraux pour restaurer et perpétuer cet ancien pouvoir gouvernemental que leur avait légué l'empire. Paris pouvait seulement résister parce que, du fait du siège, il s'était débarrassé de l'armée et l'avait remplacée par une garde nationale, dont la masse était constituée par des ouvriers. C'est cet état de fait qu'il s'agissait maintenant de transformer en une institution durable. Le premier décret de la Commune fut donc la suppression de l'armée permanente, et son remplacement par le peuple en armes.

**« La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel, responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers »**

La Commune fut composée des conseillers municipaux, élus au suffrage universel dans les divers arrondissements de la ville. Ils étaient responsables et révocables à tout moment. La majorité de ses membres était naturellement des ouvriers ou des représentants reconnus de la classe ouvrière. La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois <sup>[3]</sup>. Au lieu de continuer d'être l'instrument du gouvernement central, la police fut immédiatement dépouillée de ses attributs politiques et transformée en un instrument de la Commune, responsable et à tout instant révocable. Il en fut de même pour les fonctionnaires de toutes les autres branches de l'administration. Depuis les membres de la Commune jusqu'au bas de l'échelle, la fonction publique devait être assurée pour un salaire d'ouvrier. Les bénéfices d'usage et les indemnités de représentation des hauts dignitaires de l'État disparurent avec ces hauts dignitaires eux-mêmes. Les services publics cessèrent d'être la propriété privée des créatures du gouvernement central. Non seulement l'administration municipale, mais toute l'initiative jusqu'alors exercée par l'État fut remise aux mains de la Commune.

Une fois abolies l'armée permanente et la police, instruments du pouvoir matériel de l'ancien gouvernement, la Commune se donna pour tâche de briser l'outil spirituel de l'oppression, le pouvoir des prêtres; elle décréta la dissolution et l'expropriation de toutes les Églises dans la mesure où elles constituaient des corps possédants. Les prêtres furent renvoyés à la calme retraite de la vie privée, pour y



vivre des aumônes des fidèles, à l'instar de leurs prédécesseurs, les apôtres. La totalité des établissements d'instruction furent ouverts au peuple gratuitement, et, en même temps, débarrassés de toute ingérence de l'Église et de l'État. Ainsi, non seulement l'instruction était rendue accessible à tous, mais la science elle-même était libérée des fers dont les préjugés de classe et le pouvoir gouvernemental l'avaient chargée.

Les fonctionnaires de la justice furent dépouillés de cette feinte indépendance qui n'avait servi qu'à masquer leur vile soumission à tous les gouvernements successifs auxquels, tour à tour, ils avaient prêté serment de fidélité, pour le violer ensuite. Comme le reste des fonctionnaires publics, magistrats et juges devaient être élus, responsables et révocables.

**« La Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne »**

La Commune de Paris devait, bien entendu, servir de modèle à tous les grands centres industriels de France. Le régime de la Commune une fois établi à Paris et dans les centres secondaires, l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes. Dans une brève esquisse d'organisation nationale que la Commune n'eut pas le temps de développer, il est dit expressément que la Commune devait être la forme politique même des plus petits hameaux de campagne et que dans les régions rurales l'armée permanente devait être remplacée par une milice populaire à temps de service extrêmement court. Les communes rurales de chaque département devaient administrer leurs affaires communes par une assemblée de délégués au chef-lieu du département, et ces assemblées de département devaient à leur tour envoyer des députés à la délégation nationale à Paris; les délégués devaient être à tout moment révocables et liés par le mandat impératif de leurs électeurs.

Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit faussement, de propos

***Nous n'avons de république que le nom, pour être en république, il faut nécessairement que le vote soit souverain. (...) L'assemblée déclare qu'elle entend revendiquer le droit absolu de nommer tous ses chefs et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la confiance de ceux qui les ont élus.***

Eugène Varlin

délibéré, mais devaient être assurées par des fonctionnaires de la Commune, autrement dit strictement responsables. L'unité de la nation ne devait pas être brisée, mais au contraire organisée par la Constitution communale; elle devait devenir une réalité par la destruction du pouvoir d'État qui prétendait être l'incarnation de cette unité, mais voulait être

indépendant de la nation même, et supérieur à elle, alors qu'il n'en était qu'une excroissance parasitaire. Tandis qu'il importait d'amputer les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental, ses fonctions légitimes devaient être arrachées à une autorité qui revendiquait une prééminence au-dessus de la société elle-même, et rendues aux serviteurs responsables de la société. Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre de la classe dirigeante devait « représenter » et fouler aux pieds le peuple au Parlement <sup>[4]</sup>, le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert à tout autre employeur en quête d'ouvriers, de contrôleurs et de comptables pour son affaire. Et c'est un fait bien connu que les



sociétés, comme les individus, en matière d'affaires véritables, savent généralement mettre chacun à sa place et, si elles font une fois une erreur, elles savent la redresser promptement. D'autre part, rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel par une investiture hiérarchique.

**« La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement »**

C'est en général le sort des formations historiques entièrement nouvelles d'être prises à tort pour la réplique de formes plus anciennes, et même éteintes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent offrir une certaine ressemblance. Ainsi, dans cette nouvelle Commune, qui brise le pouvoir d'État moderne, on a voulu voir un rappel à la vie des communes médiévales, qui d'abord précédèrent ce pouvoir d'État, et ensuite en devinrent le fondement. - La Constitution communale a été prise à tort pour une tentative de rompre en une fédération de petits États, conforme au rêve de Montesquieu et des Girondins, cette unité des grandes nations, qui, bien qu'engendrée à l'origine par la violence, est maintenant devenue un puissant facteur de la production sociale. - L'antagonisme de la Commune et du pouvoir d'État a été pris à tort pour une forme excessive de la vieille lutte contre l'excès de centralisation. Des circonstances historiques particulières peuvent avoir empêché dans d'autres pays le développement classique de la forme bourgeoise de gouvernement, tel qu'il s'est produit en France, et peuvent avoir permis, comme en Angleterre, de compléter les grands organes centraux de l'État par des vestries <sup>[5]</sup>

corrompues, des conseillers municipaux affairistes et de féroces administrateurs du Bureau de bienfaisance dans les villes et dans les comtés, par des juges de paix effectivement héréditaires. La Constitution communale aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'alors absorbées par l'État parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. Par ce seul fait, elle eût été le point de départ de la régénération de la France. (...)



La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le gouvernement à bon marché, en abolissant ces deux grandes sources de dépenses : l'armée et le fonctionnarisme d'État. Son existence même supposait la non-existence de la monarchie qui, en Europe du moins, est le fardeau normal et l'indispensable masque de la domination de classe. Elle fournissait à la république la base d'institutions réellement démocratiques. Mais ni le « gouvernement à bon marché », ni la « vraie république » n'étaient son but dernier; tous deux furent un résultat secondaire et allant de soi de la Commune.

**« La commune était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail »**

La multiplicité des interprétations auxquelles la Commune a été soumise, et la multiplicité des intérêts qu'elle a exprimés montrent que c'était une forme politique tout à fait susceptible d'expansion, tandis que toutes les formes antérieures de gouvernement avaient été essentiellement répressives. Son véritable secret, le voici : c'était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail <sup>[6]</sup>.

**La Commune devait donc servir de levier pour renverser les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc, la domination de classe. Une fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.**

Sans cette dernière condition, la Constitution communale eût été une impossibilité et un leurre. La domination politique du producteur ne peut coexister avec la pérennisation de son esclavage social. La Commune devait donc servir de levier pour renverser les bases économiques sur lesquelles se fonde l'existence des classes, donc, la domination de classe. Une

fois le travail émancipé, tout homme devient un travailleur, et le travail productif cesse d'être l'attribut d'une classe.

**« L'expropriation des expropriateurs voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production en simples instruments d'un travail libre et associé »**

C'est une chose étrange. Malgré tous les discours grandiloquents, et toute l'immense littérature des soixante dernières années sur l'émancipation des travailleurs, les ouvriers n'ont pas plutôt pris, où que ce soit, leur propre cause en main, que, sur-le-champ, on entend retentir toute la phraséologie apologétique des porte-parole de la société actuelle avec ses deux pôles, capital et esclavage salarié (le propriétaire foncier n'est plus que le commanditaire du capitaliste), comme si la société capitaliste était encore dans son plus pur état d'innocence virginale, sans qu'aient été encore développées toutes ses contradictions, sans qu'aient été encore dévoilés tous ses mensonges, sans qu'ait été encore mise à nu son infâme réalité. La Commune, s'exclament-ils, entend abolir la propriété, base de toute civilisation. Oui, messieurs, la Commune entendait abolir cette propriété de classe, qui fait du travail du grand nombre la richesse de quelques-uns. Elle visait à l'expropriation des expropriateurs. Elle voulait faire de la propriété individuelle une réalité, en transformant les moyens de production, la terre et le capital, aujourd'hui essentiellement moyens d'asservissement et d'exploitation du travail, en simples instruments d'un travail libre et associé. Mais c'est du communisme, c'est l'« impossible » communisme! Eh quoi, ceux des membres des classes dominantes qui sont assez intelligents pour comprendre l'impossibilité de perpétuer le système actuel - et ils sont nombreux - sont devenus les apôtres importuns et bruyants de la production coopérative. Mais si la production coopérative ne doit pas rester un leurre et une duperie; si elle doit évincer le système capitaliste; si l'ensemble des associations coopératives doit régler la

production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous son propre contrôle et mettant fin à l'anarchie constante et aux convulsions périodiques qui sont le destin inéluctable de la production capitaliste, que serait-ce, messieurs, sinon du communisme, du très « possible » communisme ?

**« La classe ouvrière n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple »**

La classe ouvrière n'espérait pas des miracles de la Commune. Elle n'a pas d'utopies toutes faites à introduire par décret du peuple. Elle sait que pour réaliser sa propre émancipation, et avec elle cette forme de vie plus haute à laquelle tend irrésistiblement la société actuelle en vertu de son propre développement économique, elle aura à passer par de longues luttes, par toute une série de processus historiques, qui transformeront complètement les circonstances elles-mêmes. Elle n'a pas à réaliser d'idéal, mais seulement à libérer les éléments de la société nouvelle que porte dans ses flancs la vieille société bourgeoise qui s'effondre. Dans la pleine conscience de sa mission historique et avec la résolution héroïque d'être digne d'elle dans son action, la classe ouvrière peut se contenter de sourire des invectives grossières des laquais de presse et de la protection sentencieuse des doctrinaires bourgeois bien intentionnés qui débitent leurs platitudes d'ignorants et leurs marottes de sectaires, sur le ton d'oracle de l'infaillibilité scientifique.

Quand la Commune de Paris prit la direction de la révolution entre ses propres mains; quand de simples ouvriers, pour la première fois, osèrent toucher au privilège gouvernemental de leurs « supérieurs naturels », les possédants, et, dans des circonstances d'une difficulté sans exemple, accomplirent leur œuvre modestement, consciencieusement et efficacement (et l'accomplirent pour des salaires dont le plus élevé atteignait à peine le cinquième de ce qui, à en croire une haute autorité scientifique, le professeur Huxley, est le minimum requis pour un secrétaire du conseil de l'instruction publique de Londres), le vieux monde se tordit dans des convulsions de rage à la vue du drapeau rouge, symbole de la République du travail, flottant sur l'Hôtel de Ville.

**« Une fraction de la classe moyenne sentait qu'il n'y avait plus qu'une alternative : la Commune ou l'empire »**

Et pourtant, c'était la première révolution dans laquelle la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale, même par la grande masse de la classe moyenne de Paris - boutiquiers, commerçants, négociants - les riches capitalistes étant seuls exceptés. La Commune l'avait sauvée, en réglant sagement cette cause perpétuelle de différends à l'intérieur même de la classe moyenne : la question des créanciers et des débiteurs <sup>[7]</sup>. Cette même partie de la classe moyenne avait participé à l'écrasement de l'insurrection ouvrière en juin 1848; et elle avait été sur l'heure sacrifiée sans cérémonie à ses créanciers par l'Assemblée constituante. Mais ce



n'était pas là son seul motif pour se ranger aujourd'hui aux côtés de la classe ouvrière. Cette fraction de la classe moyenne sentait qu'il n'y avait plus qu'une alternative, la Commune ou l'empire, sous quelque nom qu'il pût paraître. L'Empire l'avait ruinée économiquement par son gaspillage de la richesse publique, par l'escroquerie financière en grand, qu'il avait encouragée, par l'appui qu'il avait donné à la centralisation artificiellement accélérée du capital, et à l'expropriation corrélative d'une grande partie de cette classe. Il l'avait supprimée politiquement, il l'avait scandalisée moralement par ses orgies, il avait insulté à son voltairianisme en remettant l'éducation de ses enfants aux frères ignorantins, il avait révolté son sentiment national de Français en la précipitant tête baissée dans une guerre qui ne laissait qu'une seule compensation pour les ruines qu'elle avait faites : la disparition de l'Empire. En fait, après l'exode hors de Paris de toute la haute bohème bonapartiste et capitaliste, le vrai parti de l'ordre de la classe moyenne se montra sous la forme de l' « Union républicaine » qui s'enrôla sous les couleurs de la Commune et la défendit contre les falsifications préméditées de Thiers. La reconnaissance de cette grande masse de la classe moyenne résistera-t-elle à la sévère épreuve actuelle ? Le temps seul le montrera.

**« La Commune aurait délivré le paysan de l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché »**

La Commune avait parfaitement raison en disant aux paysans : « Notre victoire est votre seule espérance ». De tous les mensonges enfantés à Versailles et repris par l'écho des glorieux journalistes d'Europe à un sou la ligne, un des plus monstrueux fut que les ruraux de l'Assemblée nationale représentaient la paysannerie française. Qu'on imagine un peu l'amour du paysan français pour les hommes auxquels après 1815 il avait dû payer l'indemnité d'un milliard<sup>[8]</sup>. A ses yeux, l'existence même d'un grand propriétaire foncier est déjà en soi un empiètement sur ses conquêtes de 1789. La bourgeoisie, en 1848, avait grevé son lopin de terre de la taxe additionnelle de 45 centimes par franc [10]; mais elle



l'avait fait au nom de la révolution; tandis que maintenant elle avait fomenté une guerre civile contre la révolution pour faire retomber sur les épaules du paysan le plus clair des cinq milliards d'indemnité à payer aux Prussiens. La Commune, par contre, dans une de ses premières proclamations, déclarait que les véritables auteurs de la guerre auraient aussi à en payer les frais. La Commune aurait délivré le paysan de

l'impôt du sang, elle lui aurait donné un gouvernement à bon marché, aurait transformé ses sangsues actuelles, le notaire, l'avocat, l'huissier, et autres vampires judiciaires, en agents communaux salariés, élus par lui et devant lui responsables. (...)

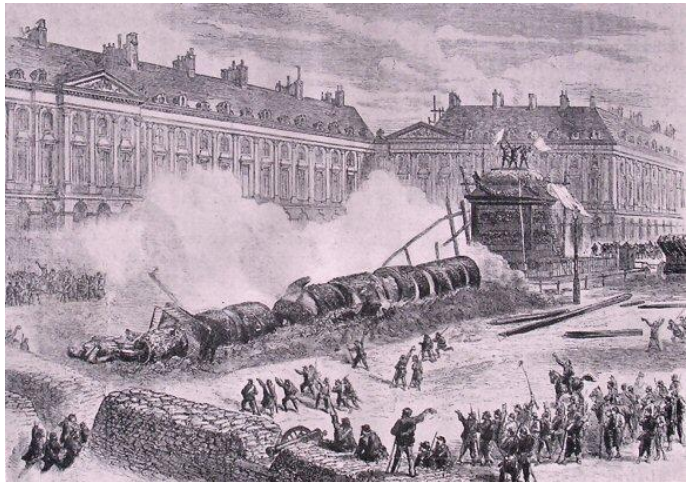
Les ruraux (c'était, en fait, leur appréhension maîtresse) savaient que trois mois de libre communication entre le Paris de la Commune et les provinces amèneraient un soulèvement

général des paysans; de là leur hâte anxieuse à établir un cordon de police autour de Paris comme pour arrêter la propagation de la peste bovine.

**« La Commune était la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national. Elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et, à ce titre, internationale au plein sens du terme »**

Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite le véritable gouvernement national, elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et, à ce titre, en sa qualité de champion audacieux de l'émancipation du travail, internationale au plein sens du terme. Sous les yeux de l'armée prussienne qui avait annexé à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune annexait à la France les travailleurs du monde entier.

Le second Empire avait été la grande kermesse de la filouterie cosmopolite, les escrocs de tous les pays s'étaient rués à son appel pour participer à ses orgies et au pillage du peuple français. En ce moment même le bras droit de Thiers est Ganesco, crapule valaque, son bras gauche, Markovski, espion russe. La Commune a admis tous les étrangers à l'honneur de mourir pour une cause immortelle. - Entre la guerre étrangère perdue par sa trahison, et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps d'afficher son patriotisme en organisant la chasse policière aux Allemands habitant en France. La Commune a fait d'un ouvrier allemand son ministre du Travail. - Thiers, la bourgeoisie, le second Empire avaient continuellement trompé la Pologne par de bruyantes professions de sympathie, tandis qu'en réalité ils la livraient à la Russie, dont ils faisaient la sale besogne. La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer hautement la nouvelle ère de l'histoire qu'elle avait conscience d'inaugurer, sous les yeux des Prussiens vainqueurs d'un côté, et de l'armée de Bonaparte, conduite par des généraux bonapartistes de l'autre la Commune jeta bas ce colossal symbole de la gloire guerrière, la colonne Vendôme.



**« La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action »**

La grande mesure sociale de la Commune, ce fut sa propre existence et son action. Ses mesures particulières ne pouvaient qu'indiquer la tendance d'un gouvernement du peuple par le peuple. Telles furent l'abolition du travail de nuit pour les compagnons boulangers; l'interdiction, sous peine d'amende, de la pratique en usage chez les employeurs, qui consistait à réduire les salaires en prélevant des amendes sur leurs ouvriers sous de multiples prétextes, procédé par lequel l'employeur combine dans sa propre personne les

rôles du législateur, du juge et du bourreau, et empêche l'argent par-dessus le marché. Une autre mesure de cet ordre fut la remise aux associations d'ouvriers, sous réserve du paiement d'une indemnité, de tous les ateliers et fabriques qui avaient fermé, que les capitalistes intéressés aient disparu ou qu'ils aient préféré suspendre le travail.

Les mesures financières de la Commune, remarquables par leur sagacité et leur modération, ne pouvaient être que celles qui sont compatibles avec la situation d'une ville assiégée. Eu égard aux vols prodigieux commis aux dépens de la ville de Paris par les grandes compagnies financières et les entrepreneurs de travaux publics sous le régime d'Hausmann, la Commune aurait eu bien davantage le droit de confisquer leurs propriétés que Louis Napoléon ne l'avait de confisquer celles de la famille d'Orléans. Les Hohenzollern et les oligarques anglais, qui, les uns et les autres, ont tiré une bonne partie de leurs biens du pillage de l'Église, furent bien entendu, grandement scandalisés par la Commune qui, elle, ne tira que 8.000 francs de la sécularisation.

(...) Quel changement prodigieux, en vérité, que celui opéré par la Commune dans Paris! Plus la moindre trace du Paris dépravé du second Empire. Paris n'était plus le rendez-vous des propriétaires fonciers britanniques, des Irlandais par procuration <sup>[12]</sup>, des ex-négriers et des rastaquouères d'Amérique, des ex-propriétaires de serfs russes et des boyards valaques. Plus de cadavres à la morgue, plus d'effractions nocturnes, pour ainsi dire pas de vols; en fait, pour la première fois depuis les jours de février 1848, les rues de Paris étaient sûres, et cela sans aucune espèce de police. « Nous n'entendons plus parler, disait un membre de la Commune, d'assassinats, de vols, ni d'agressions; on croirait vraiment que la police a entraîné avec elle à Versailles toute sa clientèle conservatrice ». Les cocottes avaient retrouvé la piste de leurs protecteurs, - les francs-fileurs, gardiens de la famille, de la religion et, par-dessus tout, de la propriété. A leur place, les vraies femmes de Paris avaient reparu, héroïques, nobles et dévouées, comme les femmes de l'antiquité. Un Paris qui travaillait, qui pensait, qui combattait, qui saignait, oubliant presque, tout à couvert une société nouvelle, les cannibales qui étaient à ses portes, - radieux dans l'enthousiasme de son initiative historique!

En face de ce monde nouveau à Paris, voyez l'ancien monde à Versailles, - cette assemblée des vampires de tous les régimes défunts, légitimistes et orléanistes, avides de se repaître du cadavre de la nation, - avec une queue de républicains d'avant le déluge, sanctionnant par leur présence dans l'Assemblée la rébellion des négriers, s'en remettant pour maintenir leur république parlementaire à la vanité du vieux charlatan placé à la tête du gouvernement, et caricaturant 1789 en se réunissant, spectres du passé, au Jeu de Paume. C'était donc elle, cette Assemblée, la représentante de tout ce qui était mort en France, que seul ramenait à un semblant de vie l'appui des sabres des généraux de Louis Bonaparte! Paris toute vérité, Versailles tout mensonge; et ce mensonge exhalé par la bouche de Thiers !

**Sous la Commune il flotte encore  
À la tête des bataillons  
Et chaque barricade arbore  
Ses longs plis taillés en haillons !**



[1] Ici, Marx formule la leçon principale et fondamentale de la Commune de Paris. Quelle gigantesque signification Marx et Engels attachaient à cette leçon, on le voit par leur note à la préface du Manifeste du Parti communiste, en date du 24 juin 1872. Il y est dit que le programme du Manifeste du Parti communiste est aujourd'hui vieilli en certains points. La Commune, notamment, a démontré qu'il ne suffit pas que la classe ouvrière s'empare de l'appareil d'État pour le faire servir à ses propres fins. A ce sujet, Lénine écrivait :

« Chose extrêmement caractéristique : c'est précisément cette correction essentielle que les opportunistes ont dénaturée et les neuf dixièmes, sinon les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des lecteurs du Manifeste communiste en ignorent le sens. Nous parlerons en détail de cette déformation certainement un peu plus loin, dans un chapitre spécialement consacré aux déformations.

Qu'il nous suffise, pour l'instant, de marquer que l'« interprétation » courante, vulgaire, de la fameuse formule de Marx citée par nous, est que celui-ci aurait souligné l'idée d'une évolution lente, par opposition à la prise du pouvoir, etc. En réalité, c'est exactement le contraire. L'idée de Marx est que la classe ouvrière doit briser, démolir, la « machine d'État toute prête », et ne pas se borner à en prendre possession... « Briser la machine bureaucratique et militaire », en ces quelques mois se trouve brièvement exprimée la principale leçon du marxisme sur les tâches du prolétariat à l'égard de l'État au cours de la révolution. Et c'est cette leçon qui est non seulement tout à fait oubliée, mais encore franchement dénaturée par l'« interprétation » dominante, du marxisme, due à Kautsky ! » (LÉNINE, « L'État et la Révolution ». Œuvres complètes, tome 25, pp. 448-449).

[2] Guerres menées par l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, l'Espagne et la Russie contre la France révolutionnaire et ensuite contre Napoléon 1<sup>er</sup>.

[3] A propos de cette caractéristique de la Commune, comme nouveau type d'État Lénine écrivait :

« Un organisme « non parlementaire mais agissant », voilà qui s'adresse on ne peut plus directement aux parlementaires modernes et aux « toutous » parlementaires de la social-démocratie! Considérez n'importe quel pays parlementaire, depuis l'Amérique jusqu'à la Suisse, depuis la France jusqu'à l'Angleterre, la Norvège, etc., la véritable besogne d'« État » se fait dans la coulisse; elle est exécutée par les départements, les chancelleries, les états-majors. Dans les parlements, on ne fait que bavarder, à seule fin de duper le « bon peuple ». Au parlementarisme vénal, pourri jusqu'à la moelle, de la société bourgeoise, la Commune substitue des organismes où la liberté d'opinion et de discussion ne dégénère pas en duperie, car les parlementaires doivent travailler eux-mêmes, appliquer eux-mêmes leurs lois, en vérifier eux-mêmes les effets, en répondre eux-mêmes directement devant leurs électeurs. Les organismes représentatifs demeurent, mais le parlementarisme comme système spécial, comme division du travail législatif et exécutif, comme situation privilégiée pour les députés, n'est plus. Il ne saurait être question de supprimer d'emblée, partout et complètement, le fonctionnarisme. C'est une utopie. Mais briser d'emblée la vieille machine administrative pour commencer sans délai à en construire une nouvelle, permettant de supprimer graduellement tout fonctionnarisme, cela n'est pas une utopie, c'est l'expérience de la Commune, c'est la tâche urgente, immédiate, du prolétariat révolutionnaire. » (LÉNINE : ouvrage cité, tome XXV, pp. 457-460.)

[4] Sur cette caractéristique du parlementarisme, Lénine écrivait :

« Cette remarquable critique du parlementarisme, formulée en 1871, est elle aussi aujourd'hui, du fait de la domination du social-chauvinisme et de l'opportunisme, au nombre des « paroles oubliées » du marxisme. ... Décider, périodiquement pour un certain nombre d'années, quel membre de la classe dirigeante foulera aux pieds, écrasera le peuple au Parlement, telle est l'essence véritable du parlementarisme bourgeois non seulement dans les monarchies constitutionnelles parlementaires, mais encore dans les républiques les plus démocratiques. » (LÉNINE : ouvrage cité, tome 25, pp. 456-457.)

[5] Conseils de paroisses.

[6] Analysant cette leçon d'une grande portée historique, que Marx a tirée de l'expérience de la Commune de Paris, Lénine écrivait :

« Les utopistes se sont efforcés de « découvrir » les formes politiques sous lesquelles devait s'opérer la réorganisation socialiste de la société. Les anarchistes ont éludé en bloc la question des formes politiques. Les opportunistes de la social-démocratie contemporaine ont accepté les formes politiques bourgeoises de l'État démocratique parlementaire comme une limite que l'on ne saurait franchir et

ils, se sont brisé le front à se prosterner devant ce « modèle », en taxant d'anarchisme toute tentative de briser ces formes.

De toute l'histoire du socialisme et de la lutte politique, Marx a déduit que l'État devra disparaître et que la forme transitoire de sa disparition (transition de l'État au non-État) sera « le prolétariat organisé en classe dominante ». Quant aux formes politiques de cet avenir, Marx n'a pas pris sur lui de les découvrir, Il s'est borné à observer exactement l'histoire de la France, à l'analyser et à tirer la conclusion à laquelle l'a conduit l'année 1851 : les choses s'orientent vers la destruction de la machine d'État bourgeoise.

Et quand éclata le mouvement révolutionnaire de masse du prolétariat, malgré l'échec de ce mouvement, malgré sa courte durée et sa faiblesse évidente, Marx se mit à étudier les formes qu'il avait révélées.

La Commune est la forme « enfin trouvée » par la révolution prolétarienne, qui permet de réaliser l'émancipation économique du travail.

La Commune est la première tentative faite par la révolution prolétarienne pour briser la machine d'État bourgeoise; elle est la forme politique «enfin trouvée » par quoi l'on peut et l'on doit remplacer ce qui a été brisé.

Nous verrons plus loin que les révolutions russes de 1905 et de 1917, dans un cadre différent, dans d'autres conditions, continuent l'oeuvre de la Commune et confirment la géniale analyse historique de Marx. » (LÉNINE : ouvrage cité, tome 25, p. 167.)

[7] Le Comité central de la garde nationale avait, dès le 20 mars, ajourné le paiement des traites au 1er octobre 1871. Le 18 avril, la Commune rendait un décret concernant la remise à toujours du paiement des échéances.

[8] Quand, après le renversement de Napoléon 1er, la dynastie des Bourbons se trouva une fois de plus au pouvoir, elle résolut de dédommager la noblesse de France, des terres dont elle avait été dépossédée pendant la grande Révolution française. La noblesse reçut une indemnité de 1 milliard, le « milliard des émigrés ».

[9] Une taxe de 45 centimes par franc fut établie en 1848 par le Gouvernement provisoire bourgeois, afin de semer la discorde entre le prolétariat et la paysannerie. Le gouvernement motivait cette taxe par la nécessité de pourvoir à la nourriture des ouvriers. La taxe de 45 centimes dressa les paysans contre la révolution et la république.

[10] Par « Irlandais par procuration », on entend ici de grands propriétaires fonciers qui ne vivaient presque jamais dans leurs domaines d'Irlande et dilapidaient leurs « revenus » hors du pays.





« CITOYENNES,...IL FAUT QUE C'EN SOIT FAIT DU VIEUX MONDE ! »

## Les femmes dans la Commune

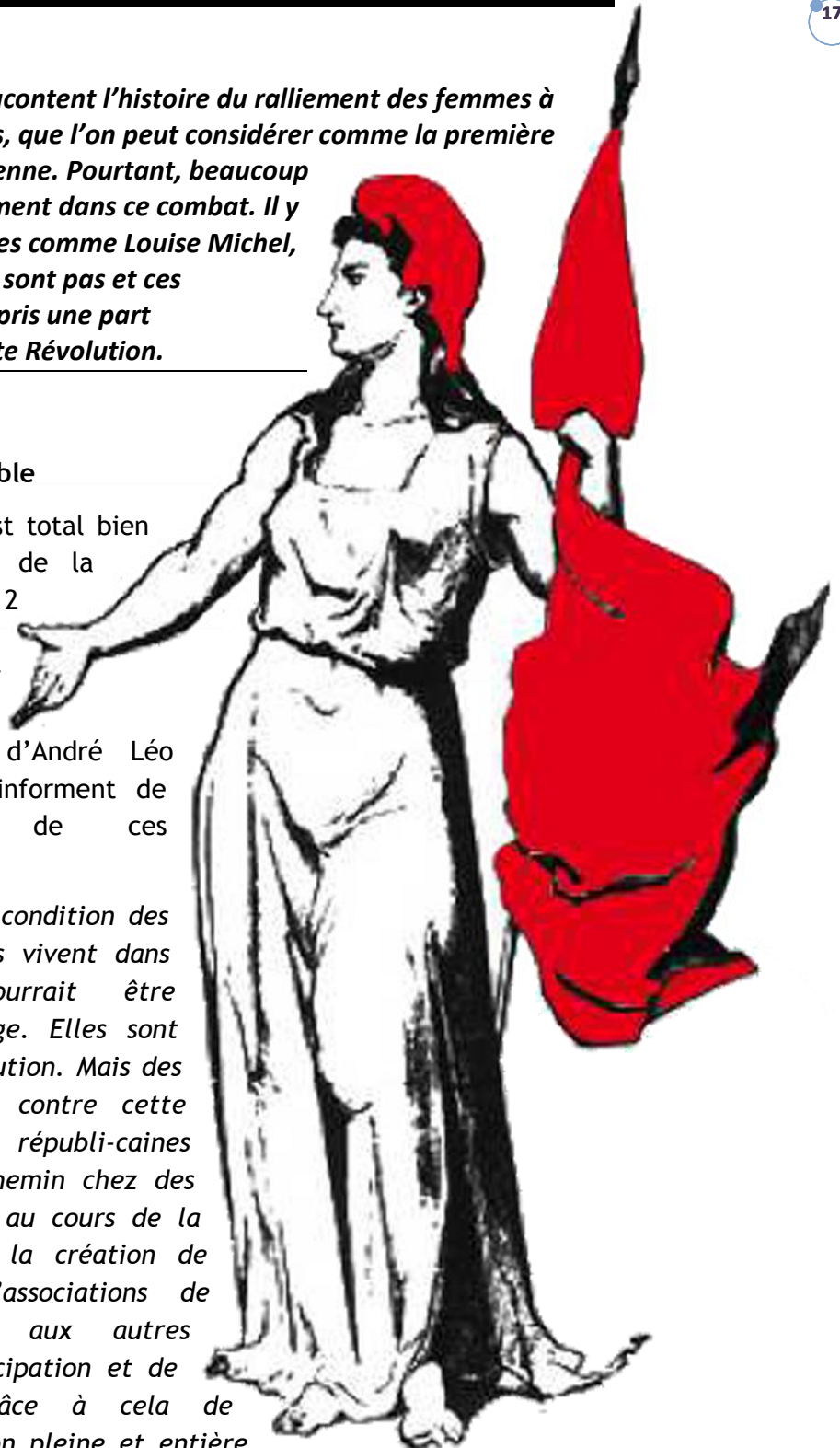
17

*Peu de documents racontent l'histoire du ralliement des femmes à la Commune de Paris, que l'on peut considérer comme la première Révolution prolétarienne. Pourtant, beaucoup s'engagèrent totalement dans ce combat. Il y a des femmes connues comme Louise Michel, mais beaucoup ne le sont pas et ces anonymes ont aussi pris une part importante dans cette Révolution.*

### Une condition sociale misérable

L'engagement des femmes est total bien avant, d'ailleurs, le début de la Commune. En effet, dès le 2 septembre 1870 il y a des appels aux femmes lancés par des mouvements de femmes et ce sont des articles d'André Léo (Léocadile Béra) qui nous informent de l'évolution idéologique de ces mouvements.

« Sous le Second Empire, la condition des femmes est misérable. Elles vivent dans des conditions qui pourrait être apparentées à de l'esclavage. Elles sont souvent réduites à la prostitution. Mais des voix de femmes s'élèvent contre cette misère, et les idées républi-caines commencent à faire leur chemin chez des femmes qui avaient 20 ans au cours de la Révolution de 1848. C'est la création de groupes féministes et d'associations de femmes qui permettent aux autres d'acquérir une idée d'émancipation et de conscience sociale et grâce à cela de revendiquer leur participation pleine et entière



*dans les réunions. C'est une époque où la raison des femmes se met en place (Même si dans l'histoire des femmes se sont élevées bien avant contre l'oppression comme Christine de Pisan au XV<sup>e</sup> siècle) ».*

(Michèle Perrot, L'Histoire des femmes)

### **Révoltées contre un ordre social qui les méprise**

Ces femmes qui mènent la danse ne sont pas comme on le dit trop souvent des furies mais des femmes révoltées contre un ordre social qui les méprise. Elles sont souvent d'origine modeste, avec peu d'instruction. Elles sont couturières, blanchisseuses, relieuses. Elles sont aussi comme Louise Michel institutrice, ou comme André Léo (Léocadille Berra) écrivain.

C'est aux côtés des hommes qu'elles participent à la naissance de la III<sup>e</sup> République et font avec les hommes la Commune de Paris. Elles revendiquent alors l'égalité avec un droit au travail, un droit au divorce, un droit à l'éducation et à la santé. Elles refusent les capitulations républicaines, et elles revendiquent la Laïcité. Cette notion est souvent occultée dans les livres qui relatent l'histoire de ces femmes.

C'est grâce aux portraits d'Eugène Appert que nous possédons des images des communardes. Ces représentations des femmes alors qu'elles étaient en prison ont été, à cette époque, largement diffusées sous forme de cartes postales à tel point que les Versaillais en ont rapidement fait interdire la diffusion puisqu'elles servaient plus la propagande communarde que les intérêts des Versaillais . (...)

### **Les femmes veulent des armes**



Louise Michel dans son uniforme de la Garde

Du 2 au 4 septembre 1870, la défaite de Sedan se propage et l'armée de Mac Mahon capitule, Napoléon III est fait prisonnier. Les femmes se joignent aux manifestants pour crier « *A bas les traîtres, Vive la République, Vive la Sociale.* » Les manifestants pénètrent à la Chambre des Députés et proclament la République. Le 18 septembre une manifestation de femmes est organisée pour venir en aide aux strasbourgeois assiégés. Elles réclament des armes et on les retient. Il faudra l'intervention du gouvernement pour les libérer.

*« Sentant l'agonie de Strasbourg, l'idée nous vint à quelques-uns, plutôt à quelques-unes car nous étions en majorité des femmes, d'obtenir les armes et de partir pour aider Strasbourg à se défendre ou mourir avec elle. A chaque pas venaient de nouveaux manifestants. Il y eut bientôt une masse considérable. Bon nombre d'institutrices*

étaient venues. J'y rencontrais pour la première fois Madame Vincent qui peut-être garda de cette manifestation l'idée de groupements féminins. On nous délégua, André Léo et moi pour réclamer les armes. Ce jour-là même, Strasbourg succombait. »

(Louise Michel : La Commune, histoires et souvenirs.)

### Actives dans les comités de vigilance

Le 31 octobre, Bazaine capitule à Metz. Thiers prépare l'armistice. La guerre civile menace parce que le peuple de Paris refuse la capitulation. Gustave FLOURENS, avec 800 tirailleurs, fait prisonniers les membres du Gouvernement qui sont vite libérés par Jules Ferry accompagné d'un bataillon breton. La libération se fait de manière violente et avec l'aide de congrégations religieuses comme celle des sœurs de la charité. Les insurgés sont mis en prison. Après l'échec du 31 octobre, la population parisienne s'organise en Comités de vigilance et en Clubs qui se sont mis en place dès le 5 septembre dans les 20 arrondissements de Paris. Louise Michel est la présidente d'un des deux Clubs « La Révolution » et elle participe au Comité de vigilance de Montmartre qu'elle a créé avec Sophie Poirier, Madame Blin, Béatrix Excoffon, Aglaé Jarry. Elle s'investit peu dans les Comités de secours aux victimes de guerre qui sont plutôt du domaine des bourgeoises héroïques. Elle assiste à de nombreuses autres réunions. Début novembre elle assiste à une manifestation de femmes devant l'Hôtel de Ville où elle est arrêtée et libérée quelques jours plus tard grâce à l'intervention de Madame Meurice de la Société des victimes de guerre et les membres du Comité de vigilance du XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

L'hiver est difficile et les Prussiens assiègent Paris. La famine règne et des femmes comme Nathalie Lemel s'occupent de la Marmite révolutionnaire qui permettra de servir chaque jour des centaines de repas pendant que d'autres comme Sophie Poirier dirigent un atelier coopératif où les femmes travaillent. Pendant ce temps, André Léo et Anne Jaclard animent le Comité de vigilance de Montmartre. Les femmes sont de plus en plus présentes dans les clubs comme Nathalie Lemel qui intervient au « Club de l'école de médecine », Louise Michel au « Club de la Révolution », « de la Patrie en danger », « de la Reine blanche ». Dans ces clubs toutes les questions sont abordées, comme l'union libre, le travail, la défense de Paris ...mais aussi progressivement, on réclame la déchéance du Gouvernement.

Le 22 Janvier, comme tous ses camarades, Louise Michel prend son fusil accompagnée d'autres femmes et d'hommes pour réclamer la libération de Gustave Flourens enfermé depuis le mois d'octobre. La fusillade s'engage entre la foule et les gardes de l'Hôtel de Ville. De nombreuses arrestations ont lieu et les clubs sont immédiatement interdits. Pourtant les Parisiens s'organisent en faisant des provisions pendant que, le 1er mars, les Prussiens entrent dans Paris.

Le 17 Mars, dans une proclamation qu'il fait afficher sur les murs de Paris, Thiers demande à la population de se soumettre, et dans la nuit du 17 au 18 l'armée envahit les faubourgs de Paris. Autour de Louise Michel, de sa mère, les femmes s'interposent et entourent les mitrailleuses. Le général Leconte donne l'ordre de tirer mais l'officier

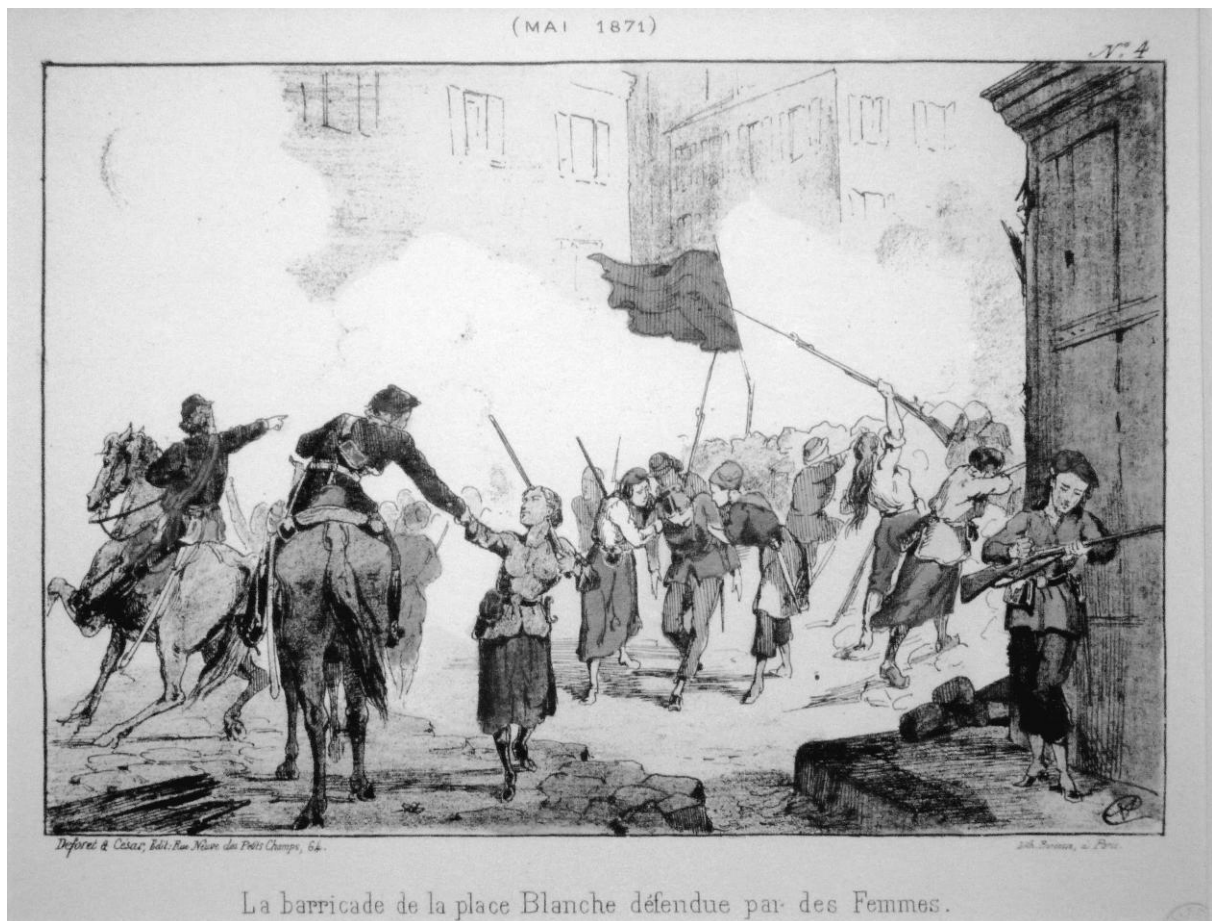
*« On voulait tout à la fois arts, sciences, littérature, découvertes, la vie flamboyait. On avait hâte de s'échapper du vieux monde »*

Louise Michel

Verdagner intime aux soldats de mettre la crosse en l'air. Partout dans Paris d'autres femmes sont rassemblées pour bloquer le passage des canons, partout, les femmes arrêtent les soldats. Louise s'écrit alors : « LA REVOLUTION EST FAITE ». Thiers quitte Paris pour Versailles et les fédérés occupent les ministères et organisent les élections qui auront lieu le 24 mars. La Commune est décrétée le 26 mars.

Louise déclare : « *on voulait tout à la fois, arts, sciences, littérature, découvertes, la vie flamboyait* ». Le 1er avril, Henriette Garoste, Louise Lafitte, Marie Verdure déléguées de l'Education nouvelle réclament l'enseignement obligatoire pour tous les enfants quel que soit leur rang social.

Le 2 avril, les brigades versaillaises attaquent Paris et ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui décident de sortir en direction de Versailles. Avec le 61e bataillon, Louise Michel, armée d'une carabine Remington, prend Issy les Moulineaux tenu par les gendarmes. Le journal de la Commune fait état largement du courage des femmes dans les batailles auxquelles elles ont pris un rôle direct et qu'elles ont largement payé de leur sang.



« **Croit-on pouvoir faire la Révolution sans les femmes ?** »

Les femmes multiplient les actions et interviennent sur les deux fronts, civil et militaire. André Léo crée le journal « La Sociale » le 18 mai 1871 « *Savez-vous, Général Dombrowski, comment s'est faite la révolution du 18 Mars ? Par les femmes... La Révolution était faite. Grâce aux femmes surtout, ...qui chassez-vous de vos avant-postes ? Les femmes assez dévouées à la cause de la Révolution pour lui sacrifier leur vie. Il faut cependant*

raisonner un peu : croit-on pouvoir faire la Révolution sans les femmes ? Voilà 80 ans qu'on l'essaie, et qu'on n'en vient pas à bout. ...La Révolution, il faut bien en prendre son parti est la liberté et la responsabilité de toute créature humaine, sans limite autre que le droit commun, sans aucun privilège de race ni de sexe ».

D'autres comme Sophie Poirier animent le Comité de vigilance de Montmartre et grâce aux ateliers donnent du travail aux femmes. Nathalie Lemel et Elisabeth Dmitrieff fondent l'Union des femmes le 11 avril et elles lancent l'Appel Aux citoyennes de Paris:

« Paris est bloqué, Paris est bombardé...

Citoyennes, ou sont-ils nos enfants, et nos frères, et nos maris ?

Entendez-vous le canon qui gronde et le tocsin qui sonne l'appel sacré ?

Aux armes, la patrie est en danger !

Sont-ce des légions organisées des tyrans de l'Europe qui massacrent non frères ? ...Non, ces ennemis, ces assassins du peuple sont des Français !

Ce vertige fratricide qui s'empare de la France, c'est l'acte final de l'éternel antagonisme du droit et de la force, du travail et de l'exploitation, du peuple et de ses bourreaux....

Citoyennes de Paris, descendantes des femmes de la grande Révolution, qui au nom du peuple et de la justice, marchaient sur Versailles, ramenant captif LOUIS XVI, nous, mères, femmes, sœurs de ce peuple français, supporterons-nous plus longtemps que la misère et l'ignorance fassent des ennemis de nos enfants, que père contre fils, ils viennent s'entretuer sous nos yeux pour le caprice de nos oppresseurs qui veulent l'anéantissement de Paris après l'avoir livré aux étrangers?

Citoyennes,...il faut que c'en soit fait du vieux monde. Et ce n'est pas seulement la France qui se lève, tous les peuples civilisés attendent notre triomphe pour, à leur tour, se délivrer. . Cette même Allemagne, dont les armées princières dévastaient notre patrie, est elle-même ébranlée et travaillée par le souffle révolutionnaire ! Depuis 6 mois, elle est en état de siège et ses représentants ouvriers sont au cachot. La Russie ... est prête à combattre et à mourir pour la République et la transformation sociale. L'Irlande, la Pologne, L'Espagne L'Italie, l'Autriche ....

Citoyennes, le gant est jeté, il faut vivre ou mourir ....

Si les infâmes qui fusillent les prisonniers, qui assassinent nos chefs, mitraillent une foule de femmes désarmées, tant mieux! le cri d'horreur et d'indignation achèvera ce que nous aurons tenté !... Et si les armes et les baïonnettes sont toutes utilisées par nos frères, il nous restera encore des pavés pour écraser les traîtres !

»...

(Journal officiel de la Commune 11 avril 1871)



Par cet appel elles incitent les femmes à se réunir afin d'organiser et de défendre la Révolution en participant aux services d'ambulance, soit en formant des compagnies prêtes pour la construction et la défense des barricades en cas de danger dans la lutte avec les hommes pour la liberté contre le despotisme, le travail contre le capital, l'avenir contre le passé. Dans chaque arrondissement des comités s'organisent en rapport direct avec le comité central.

## « Adresse des citoyennes à la Commune »

De nombreuses femmes participent aux programmes de réforme de la Commune dans l'enseignement, la santé, l'assistance et le travail. Le 14 avril est publiée une « Adresse des citoyennes à la Commission Exécutive de la Commune » :

« *Considérant*

*Qu'il est du devoir de tous de combattre pour la grande Révolution*

*Que le péril est imminent et l'ennemi est aux portes de Paris*

*Que l'Union faisant la force tous les efforts individuels doivent se fusionner pour former une résistance collective*

*Que la Commune proclame l'anéantissement de tout privilège, de toute inégalité,... sans distinction de sexe, distinction créée et maintenue par le besoin de l'antagonisme sur lequel reposent les privilèges des classes dominantes*

*Que le triomphe de la lutte actuelle... a le même intérêt pour les citoyens et les citoyennes.*

*Que le massacre des défenseurs de Paris exaspère la masse des citoyennes et les pousse à la vengeance*

*Qu'un grand nombre d'entre elles est résolu à combattre et à vaincre ou mourir pour la défense de nos droits communs*

*Qu'une organisation sérieuse est capable de donner un soutien à la Commune et ne peut réussir qu'avec l'aide et le concours du Gouvernement de la Commune*

*Pour les citoyennes déléguées :*

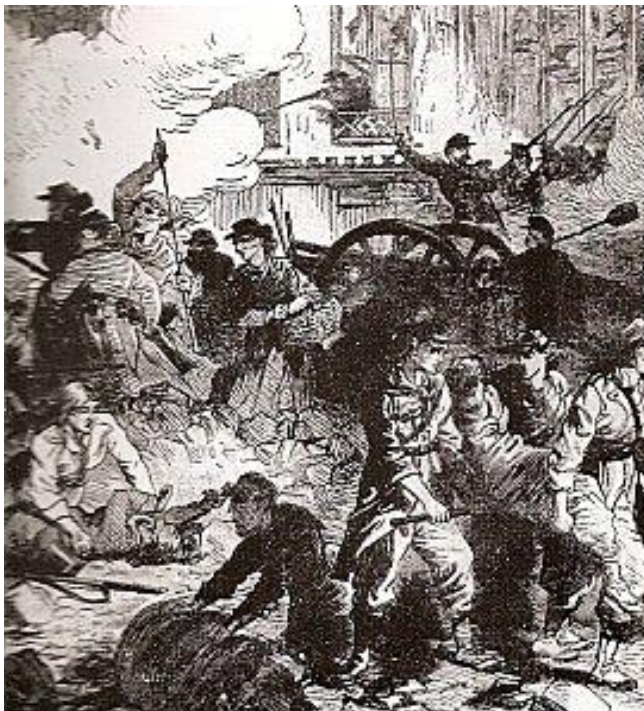
*Adélaïde Valentin ouvrière ; Noémie Colleuille ouvrière ; Marcand, ouvrière ;*

*Sophie Graix, ouvrière ; Joséphine Pratt, ouvrière ; Céline Delvanquier, ouvrière,*

*Aimée Delvanquier, ouvrière ; Elisabeth Dmitrieff »*

*(Journal officiel de la Commune, vendredi 14 avril 1871)*

Elles demandent à la Commission Exécutive de la Commune de mettre à leur disposition des locaux pour organiser des permanences et faire imprimer des affiches pour les Comités.



Une nouvelle réunion est prévue le 17 avril ou les citoyennes dévouées à la cause du peuple sont conviées à expliquer le but de l'Union des Femmes qui est de créer une Internationale des femmes et réorganiser le travail, d'obtenir l'égalité des sexes. Louise Michel affirme qu'il faut d'abord vaincre pour réformer ensuite.

Les Franc-maçons tentent une conciliation entre la Commune et les Versaillais. André Léo refuse toute idée de conciliation et prône la lutte armée :

« *Monsieur Schoelcher vient nous demander de pétitionner auprès de la Commune pour établir la paix ! Traiter*

*avec les infâmes de Versailles, jamais ! ...Avons-nous cédé un seul instant devant la cruauté de nos ennemis ? Non...Aujourd'hui la férocité prussienne pâlit devant la sauvagerie des hommes de Versailles. Les prussiens faisaient des prisonniers, mais ne les maltraitaient pas. Les soldats Versaillais font des prisonniers mais sitôt les armes déposées, les malheureux sont fusillés....Il faut que les assassins tombent aux mains de la justice et que leur tête réponde de leurs crimes. C'est là la seule conciliation possible ... Nous préférons être engloutis sous les ruines de Paris plutôt que de rendre la place aux bandes de royalistes »*

(La Sociale, 30 avril 1871)

La négociation échoue.

Au début du mois de mai, La Commune élit son Comité de salut public.

Comité, clubs et associations se réunissent chaque jour dans les églises sur toutes sortes de thèmes. Les femmes y sont nombreuses et l'anticléricalisme y est manifeste (...). Dans les écoles, on retire les crucifix. « *Nous sommes athées parce que l'homme ne sera jamais libre, tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison* » peut-on lire dans la Commune Révolutionnaire.

#### **Au moins 1051 femmes arrêtées, de nombreuses femmes combattantes fusillées**

La guerre civile a duré 72 jours. Des femmes sont tuées dans les combats, d'autres exécutées sommairement, au moins 1051 sont arrêtées, 115 ont été jugées. Certaines seront condamnées à mort, d'autres aux travaux forcés à perpétuité, à de la réclusion, à la déportation en Nouvelle Calédonie comme Louise Michel. Beaucoup s'exilent en Suisse, à Londres.

**« Des femmes partout. Grand signe. Quand les Femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le soleil se lèvera sur une ville en révolte... »**

Jules Vallès

(Lors de l'enterrement de Victor Noir, janvier 1870)

Après la chute de l'empire et la proclamation de la III République, la Commune est dans tous les esprits. Et hommes et femmes sont unis pour lutter contre Versailles. Dans leur adhésion à la Commune les femmes ne se trompent pas puisque, pour la première fois dans l'histoire, l'opportunité d'exister socialement s'offre enfin à elles et c'est en toute conscience qu'elles participent aux

luttres. En effet au 19<sup>e</sup> siècle, si les femmes ont des devoirs, elles n'ont pas de droits. «L'homme ne respectera la femme que lorsqu'elle sera son égale en droit et en fait, armée des mêmes droits et des mêmes puissances » écrit André Léo.

Les Communardes se battent pour être l'égales des hommes, pour leur liberté, mais surtout elles étendent leur lutte à la revendication la fin de l'exploitation et de la domination des uns sur les autres. Elles dénoncent dans les clubs l'exploitation de l'ouvrier par le patron. Elles veulent extirper les riches de la société mais aussi la religion car elles considèrent que l'emprise religieuse sur le peuple est un facteur déterminant.

Tout au long de la Commune leur action a été concertée, réfléchie, organisée et maîtrisée, responsable. Leur place en politique, elles la revendiquent de par leur droit au combat armé. (...) Toutes ces femmes ont prouvé leur valeur comme l'attestent ce texte :

*« Ces jour derniers, des actes d'héroïsme féminin se sont renouvelés. Un grand nombre de femmes ont combattu dans les rangs de la garde nationale. On a vu une cantinière qui frappée à la tête a fait penser sa blessure et est revenue prendre son poste au combat. Dans les rang du 61° bataillon, une femme a tué plusieurs gendarmes et gardiens de la paix.*

*...Parmi les plus intrépides, on montrait la femme de l'un des généraux de la Commune, la citoyenne Eudes...*

*Dans la soirée du 3 on apportait à la mairie de Vaugirard huit cadavres...le neuvième était celui d'une jeune cantinière criblée de balles ».*

(Journal officiel de la Commune 10 avril 1871)

Article repris du blog <http://hansi.over-blog.net/>





# CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS AVANT LA COMMUNE DE PARIS

**2 septembre 1870** : défaite de Sedan et reddition de l'empereur Napoléon III aux Prussiens.

**4 septembre 1870** : proclamation de la IIIe République sur la place de l'Hôtel de Ville, à Paris.

**18 septembre 1870 au 28 janvier 1871** : siège de la capitale et résistance des parisiens.

**28 janvier 1871** : armistice entre le gouvernement provisoire et le IIe Reich allemand.

**8 février 1871** : élection de l'Assemblée nationale, installée à Bordeaux, qui doit voter le traité de paix. Celle-ci est composée de nombreux royalistes et d'une majorité prête à accepter les conditions du chancelier Bismarck. Les républicains radicaux et les socialistes parisiens qui trouvent les conditions humiliantes y sont opposés.

**26 février 1871** : signature des préliminaires de paix qui prévoient l'occupation de l'Ouest de Paris par les Prussiens.

**1er mars 1871** : défilé des Prussiens dans Paris.

**8 mars 1871** : l'Assemblée nationale supprime la solde des gardes nationaux ainsi que le moratoire sur les loyers et les dettes.



Ces derniers événements exaspèrent les Parisiens. La **Garde nationale** s'organise en une **Fédération des bataillons** avec pour mot d'ordre l'instauration de la République. Elle reçoit le soutien du Comité central des vingt arrondissements de Paris. L'Assemblée nationale, qui craint une rébellion, s'installe à Versailles.

## LA COMMUNE DE PARIS

Le 18 mars 1871, le chef du gouvernement provisoire, **Adolphe Thiers**, fait arrêter Auguste Blanqui et envoie des troupes pour désarmer la Garde nationale. Celles-ci fraternisent avec la foule et la Garde nationale. Adolphe Thiers quitte Paris pour Versailles et exige le désarmement de la Garde nationale avant toute négociation.

Les insurgés élisent, le 26 mars 1871, un conseil communal de 90 membres qui prend le nom de **Commune de Paris** et se présente comme un contre-gouvernement rival de celui des "**Versillais**". Le mouvement s'étend à quelques grandes villes de Province (Lyon, Marseille, Narbonne, Toulouse, Saint-Étienne,

Grenoble) mais il y est vite réprimé. Les divergences idéologiques entre les insurgés apparaissent rapidement. Les néojacobins (Louis Delescluze) veulent que Paris prenne en main le gouvernement de la France. Les blanquistes (Ferré, Rigault) sont partisans d'une dictature "montagnarde". Les révolutionnaires radicaux (Clément) souhaitent une autonomie de Paris et une république démocratique et sociale. Les socialistes anti-étatiques partisans de Pierre Joseph Proudhon, soutenus par l'Association internationale des travailleurs (AIT) sont minoritaires. Il y a aussi des indépendants comme Jules Vallès et Gustave Courbet.

Malgré la lutte contre les troupes régulières des "Versaillais", les discussions et les querelles internes, la Commune décide d'importantes mesures sociales :

- liberté d'association pour les ouvriers,
- séparation de l'Église et de l'État,
- transformation en sociétés ouvrières des entreprises abandonnées par leurs propriétaires.

Cependant la plupart de ces mesures ne peuvent être appliquées avant la fin de la Commune.

Dès le 2 avril, les 20 à 30.000 combattants de la Commune doivent affronter les attaques et les bombardements par les troupes régulières de **Mac-Mahon**. La dégradation de la situation amène le blanquiste Raoul Rigault, délégué à l'Intérieur, à faire rechercher et arrêter certains opposants à la Commune de Paris.

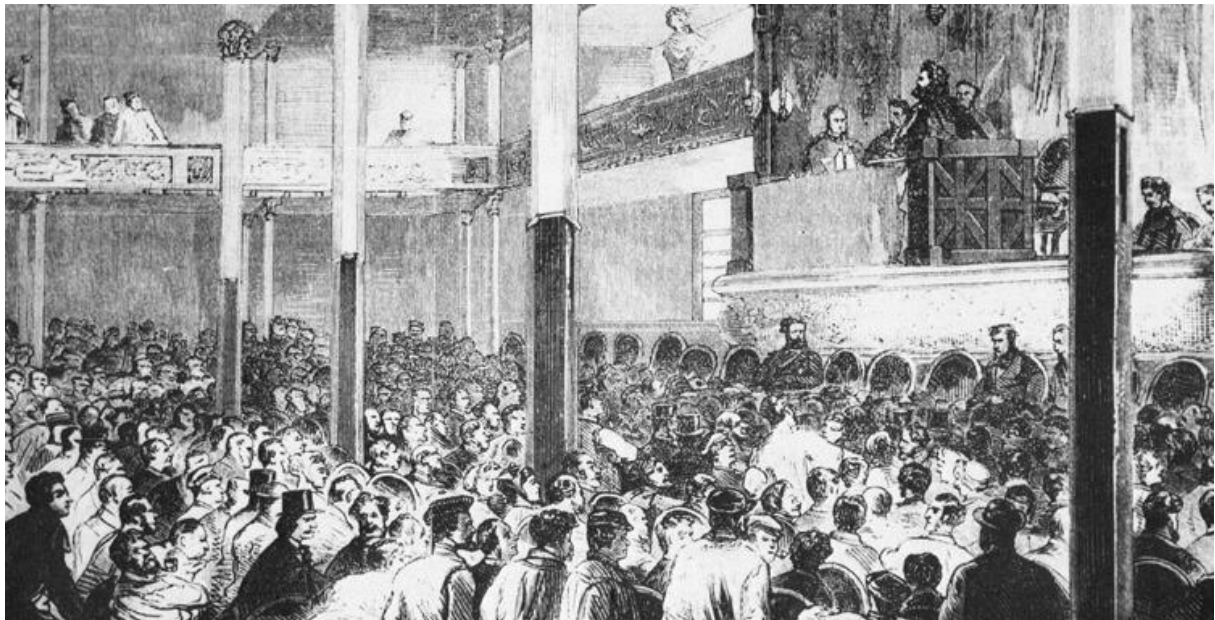
## L'ÉCRASEMENT DE LA COMMUNE : LA "SEMAINE SANGLANTE"

Lors de la "semaine sanglante", 21 au 28 mai 1871, le mouvement insurrectionnel est écrasé, après des combats acharnés sur des centaines de barricades. Une partie de Paris est incendiée. La dernière poche de résistance est anéantie au cimetière du **Père-Lachaise** où plus de 400 combattants sont fusillés contre un mur d'enceinte qui devient le **mur des Fédérés** (nom donné aux partisans de la Commune de Paris). Le nombre de fédérés tués durant les combats, massacrés ou exécutés est estimé entre 20000 et 30000, contre 880 Versaillais et 484 exécutés par la Commune.



Sur plus de 38 000 insurgés jugés en conseil de guerre, 7 500 sont déportés en Algérie et en Nouvelle-Calédonie, comme Louise Michel. Les survivants sont amnistiés en 1880. Le paradoxe de cette répression a été de renforcer l'implantation en France de la République qui a montré qu'elle était capable de venir à bout des désordres populaire

## LES RÉALISATIONS DE LA COMMUNE



Dès le 29 mars, la Commune décide de former dix commissions correspondant aux différents ministères que le Comité central avait pris en main, à l'exception de celui des Cultes qui est supprimé. Le 19 avril, dans une déclaration, elle explique ses buts au peuple français : reconnaissance et consolidation de la République, une république non plus centralisée, mais qui serait le résultat de la fédération de toutes les communes de France. Suit l'énumération des droits de la commune : vote du budget communal, organisation de la magistrature, de la police, de l'enseignement, recrutement de tous les fonctionnaires par élection ou concours, administration des biens appartenant à la commune, garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté du commerce, de la liberté du travail, intervention permanente des citoyens dans les affaires de la commune, organisation de la garde nationale par l'élection des chefs. La Commune de Paris se défend de vouloir, comme l'en accuse le gouvernement de Versailles, imposer sa dictature aux autres communes de France, ou poursuivre la destruction du pays. Elle refuse, au contraire, la centralisation « despotique, inintelligente, arbitraire ou onéreuse » qui a été imposée à la France par la monarchie, l'Empire et la république parlementaire. « **Nous avons la mission d'accomplir la révolution moderne la plus large et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire.** »

Ce texte essentiel éclaire l'œuvre que la Commune va essayer de réaliser, sans plan ni méthode, dans une suite d'improvisations et dans un délai très court. Il s'agissait, en fait, de détruire la société et le gouvernement traditionnels, et de les remplacer par une société totalement nouvelle visant non plus au gouvernement des hommes, mais à l'administration des choses par les hommes eux-mêmes. Ce projet de décentralisation

aurait pu recevoir l'appui d'une partie de la province, s'il y avait été connu. La Commune essaya bien d'envoyer des émissaires dans les départements et de lancer un appel aux paysans. Des villes comme Lyon et Saint-Étienne avaient connu des soulèvements dès le mois de septembre ; le 18 mars avait eu quelque retentissement à Marseille, à Narbonne, à Toulouse, à Grenoble, à Limoges. Mais la situation avait été rapidement reprise en main par le gouvernement. Intoxiquée par la propagande versaillaise, la province, dans son ensemble, resta hostile à Paris.

## Essais d'organisation



La Commune remet en marche les services publics, désorganisés par le départ d'une grande partie des fonctionnaires et administrés provisoirement par le Comité central. Il faut que Paris, qui a tant souffert de la faim pendant le siège, puisse se nourrir. Viard et la Commission des subsistances prennent des mesures de taxation du pain et de la viande, et, en liaison avec les mairies, assurent le contrôle des halles et marchés. Le service des Postes est

rétabli en quarante-huit heures. Un conseil des Postes, créé au début d'avril, comprenant des représentants du personnel, sorte de « commission paritaire » avant la lettre, devait décider du recrutement et de l'avancement des fonctionnaires. Un ouvrier bijoutier, Camelinat, membre de l'Internationale, dirige la Monnaie. Le service de l'Imprimerie nationale imprime les affiches de la Commune. Contrainte de réorganiser le service de santé, la Commune décrète, le 13 avril, la constitution de compagnies d'ambulances. Dans les arrondissements, les bureaux de bien-faisance sont remplacés par l'assistance communale.

En ce qui concerne la Justice, la Commune décide la gratuité du recours aux juges et le principe de leur élection, mais doit remettre à plus tard l'exécution de ce décret. Elle supprime, en outre, la vénalité des charges de notaires, d'huissiers et autres officiers publics, qui deviendraient des fonctionnaires : ces mesures auraient eu pour résultat d'enlever à l'exercice de la justice son caractère de classe.

Aux Finances, la Commune avait placé un homme particulièrement intègre, un employé de banque, Francis Jourde. Il s'efforça de percevoir les recettes traditionnelles et d'éviter le gaspillage. Mais la Commune recula devant la mesure révolutionnaire qu'aurait été la nationalisation de la Banque de France, erreur qui contribua à sa défaite.

Au contraire, sur le plan de l'enseignement, la Commune agit avec vigueur et continuité. Pour forger la société de l'avenir qu'elle souhaitait, il fallait former des hommes et des femmes échappant à l'emprise cléricale. D'où la nécessité de créer un enseignement gratuit, laïque et obligatoire, qui assurât à la jeunesse une formation républicaine. La

Commission de l'enseignement et les municipalités de Paris firent appel à toutes les compétences, à toutes les bonnes volontés. La société de l'Éducation nouvelle convie les éducateurs et les parents à discuter des réformes à réaliser dans les programmes et les méthodes d'enseignement. Les discussions préconisent des expériences pédagogiques qui seront appliquées par la suite dans presque tous les pays. Louise Michel propose à la Commune une méthode d'enseignement dans laquelle elle accorde la plus grande importance à la formation morale des enfants. Des écoles congréganistes ont fermé leurs portes : la Commune demande aux citoyens et citoyennes qui voudraient obtenir des postes de présenter leur candidature à la Commission de l'enseignement et confie l'inspection des écoles aux membres de la Commune. Le délégué à

l'Enseignement, Édouard Vaillant, invite les municipalités à créer des écoles professionnelles, en particulier pour les jeunes filles. Deux écoles sont ouvertes, l'une rue Lhomond, l'autre rue Dupuytren. La Commune décide en outre de relever les traitements des instituteurs et institutrices. Pour la première fois, on proclame l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes.

Bien que, sous l'influence proudhonienne, la Commune se montrât souvent hostile aux femmes, en dépit de l'aide incontestable qu'elles lui apportèrent, des mesures sont prises qui ont pour conséquence de reconnaître la famille prolétarienne, telle qu'elle existait réellement, et de faire éclater les structures traditionnelles instituées par les lois civiles et religieuses : pour le paiement des pensions des fédérés tués au combat, la Commune ne fait pas de distinction entre les femmes mariées ou non, entre les enfants légitimes ou naturels.

### La question du travail

Mais c'est dans le domaine du travail que la Commune de Paris amorce son œuvre la plus profonde de précurseur. La Commission du travail, de l'industrie et des échanges est dirigée par un ami de Marx, Frankel, qui avait reconstitué, avec Varlin, le conseil fédéral de l'Inter-

internationale. « Nous ne devons pas oublier, déclare-t-il le 13 mai, que la révolution du 18 mars a été faite par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, je ne vois pas la raison d'être de la Commune. » Une première série de mesures de caractère social



*"Considérant que le drapeau de la commune est celui de la République universelle ; considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent..."*

concerne les loyers, les échéances et les dépôts au Mont-de-Piété. Dès le 30 mars, la Commune décrète la remise des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871, sans contrepartie pour les propriétaires ; le 25 avril, les locaux abandonnés doivent être réquisitionnés en faveur des habitants dont les appartements ont été endommagés par les bombardements.

La Commune décide, après de longues hésitations, que le remboursement des échéances commencera seulement à partir du 15 juillet 1871 et sera étalé sans intérêts sur trois ans. Les objets d'une valeur inférieure à vingt francs, déposés au Mont-de-Piété, « cette banque du pauvre », peuvent être dégagés gratuitement. Le travail de nuit des boulangeries est supprimé le 20 avril, ainsi que la pratique courante des amendes et retenues opérées sur les salaires par les patrons. D'autres mesures vont beaucoup plus loin. Le 16 avril, un décret constitue une commission d'enquête formée par les chambres



syndicales. Celles-ci sont chargées de dresser la liste des ateliers abandonnés et de présenter un rapport qui permette de les remettre en marche par les soins d'associations coopératives des ouvriers qui y sont employés. Un jury arbitral devait établir, par la suite, l'indemnité payée aux patrons s'ils revenaient. Malgré cette réserve, ce décret constituait, en fait, une expropriation du capital au profit des coopératives ouvrières. Les ouvriers mécaniciens et métallurgistes, puis les tailleurs, les ébénistes, les cloutiers, les boulonniers nomment des délégués à la Commission d'enquête, qui tient deux séances, les 10 et 18 mai. L'Union des femmes, de son côté, suscite dans le même sens un projet d'organisation du travail des femmes, qui doit éviter le piège des ateliers charitables, tels qu'ils fonctionnèrent en 1848.

Elle convie les ouvrières à la réunion du 18 mai, pour contribuer à l'élection des déléguées qui constitueront la Chambre fédérale des travailleuses. Enfin, pour éviter les baisses de salaires, Frankel propose que les marchés d'habillement militaire soient passés directement avec les coopératives ouvrières.

Texte repris du site <http://durrue.chez.com/lmichel/lacommune.htm>



# LA COMMUNE ET LES ÉCRIVAINS

***La majorité des écrivains français contemporains de la Commune de Paris ont littéralement craché leur haine à l'égard des Communards. Largement intégrés à la bourgeoisie, ils ne voyaient dans la classe ouvrière qu'un ramassis d'infrahumains incontrôlables. Ne disait-on pas à l'époque « Classes laborieuses, classes dangereuses » ?***

---

Le 23 mars 1871, parlant des Communards, **George Sand** écrit : « *L'horrible aventure continue. Ils rançonnent, ils menacent, ils arrêtent, ils jugent<sup>1</sup>. Ils ont pris toutes les mairies, tous les établissements publics, ils pillent les munitions et les vivres* ». S'adressant à **Flaubert**, elle écrit : « *Cette Commune est une crise de vomissements, les saturnales de la folie.* »

S'adressant à **George Sand**, **Gustave Flaubert** écrit : « *La seule chose, j'en reviens toujours là, c'est un gouvernement de mandarins. Le peuple est un éternel mineur. Je hais la démocratie.* » « *Le premier remède serait d'en finir avec le suffrage universel, la honte de l'esprit humain. Dans une entreprise industrielle (société anonyme), chaque actionnaire vote en raison de son apport. Il en devrait être ainsi dans le gouvernement d'une nation.* » « *L'instruction obligatoire et gratuite n'y fera rien qu'augmenter le nombre des imbéciles. Le plus pressé est d'instruire les riches qui, en somme, sont les plus forts.* »

**Leconte de Lisle** : « *La Commune ? Ce fut la ligue de tous les déclassés, de tous les incapables, de tous les envieux, de tous les assassins, de tous les voleurs, mauvais poètes, mauvais peintres, journalistes manqués, tenanciers de bas étage* ».

**« Je viens faire appel au patriotisme et à la virilité de la population qui veut l'ordre, la tranquillité et le respect des lois. Le temps presse pour former une digue à la révolution. »**

A. Bonne, capitaine du 253<sup>ème</sup> bataillon de la garde nationale

**Alphonse Daudet** traitera ainsi les hommes de la Commune : « *Des têtes de pions, collets crasseux, cheveux luisants, les toqués, les éleveurs d'escargots, les sauveurs du peuple, les déclassés, les tristes, les*

*traînardes, les incapables ; pourquoi les ouvriers se sont-ils mêlés de politique ? »*

**Anatole France** voit en eux « *un comité d'assassins, une bande de fripouillards, un gouvernement du crime et de la démence* ».

**Edmond de Goncourt** : « *On les abat à la mitrailleuse. Quand j'ai entendu le coup de grâce, ça m'a soulagé* ».

---

<sup>1</sup> « Ils » désignent les émeutiers qui vont, quelques jours plus tard, proclamer la Commune.

**Théophile Gautier** : « *Il y a sous toutes les grandes villes des fosses aux lions, des cavernes fermées d'épais barreaux où l'on parque les bêtes fauves, les bêtes puantes, les bêtes venimeuses, toutes les perversités réfractaires que la civilisation n'a pu apprivoiser, ceux qui aiment le sang, ceux que l'incendie amuse comme un feu d'artifice, ceux que le*

*vol délecte, ceux pour qui l'attentat à la pudeur représente l'amour, tous les monstres du cœur, tous les difformes de l'âme ; population immonde, inconnue au jour, et qui grouille sinistrement dans les profondeurs des ténèbres souterraines. Un jour, il advient ceci que le belluaire distrait oublie ses clefs aux portes de la ménagerie, et les animaux féroces se répandent par la ville épouvantée avec des hurlements sauvages. Des cages ouvertes, s'élancent les hyènes de 93 et les gorilles de la Commune* ».

## LA PRESSE DES VERSAILLAIS

« On se demande comment il peut se trouver une presse assez injuste pour déverser la calomnie, l'injure et l'outrage sur ses citoyens », s'interroge le Comité Central dans le Journal officiel. « Les travailleurs devront-ils donc sans cesse être en butte à l'outrage ? Ne leur sera-t-il jamais permis de travailler à leur émancipation sans soulever contre eux un concert de malédictions ? ».



Parlant des Communards, **Alexandre Dumas fils** éructe : « *Nous ne dirons rien de leurs femelles par respect pour les femmes, à qui elles ressemblent quand elles sont mortes.* ».

**Émile Zola**, dans un de ses articles du *Sémaphore de Marseille*, écrit, le 29 mai 1871 : « *La tuerie a été atroce. Nos soldats<sup>2</sup> ont promené dans les rues une implacable justice. Tout homme pris les armes à la main a été fusillé. Les cadavres sont restés semés un peu partout, jetés dans les coins, se*

*décomposant avec une rapidité étonnante, due sans doute à l'état d'ivresse dans lequel ces hommes ont été frappés* ». Le 3 juin 1871, il déclare : « *Le bain de sang qu'il vient de prendre était peut-être d'une horrible nécessité pour calmer certaines de ses fièvres. Vous le verrez maintenant grandir en sagesse et en splendeur* ».

\*\*\*

**Victor Hugo**, lui, joue à l'équidistance. Il condamne les deux camps (les Communards et les Versaillais — ces derniers étant ici désignés par "l'Assemblée"). Le 9 avril, il écrit : « *Bref, cette Commune est aussi idiote que l'Assemblée est féroce. Des deux côtés, folie. Mais la France et la République s'en tireront* ».

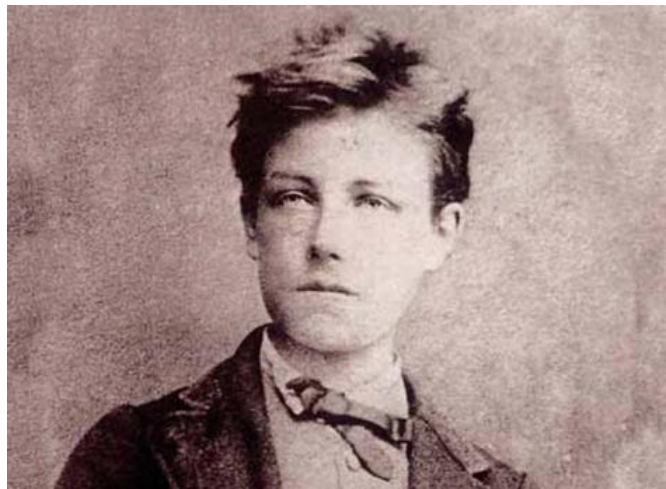
<sup>2</sup> Le « nos soldats » désigne les soldats versaillais.



Arthur Rimbaud est (avec Jules Vallès, Paul Verlaine et quelques autres) un des rares auteurs qui sauvent l'honneur de la littérature française.

Âgé de 16 ans à l'époque de la Commune, il écrira, parlant des femmes de la Commune :

« *Jeanne-Marie a des mains fortes,  
Mains sombres que l'été tanna,  
Mains pâles comme des mains mortes  
Ce sont des ployeuses d'échines  
Des mains qui ne font jamais mal,  
Plus fatales que des machines,  
Plus fortes que tout un cheval !  
Remuant comme des fournaïses,  
Et secouant tous ses frissons,  
Leur chair chante des Marseillaises  
Et jamais des Eleïsons ! (...)  
L'éclat de ces mains amoureuses  
Tourne le crâne des brebis !  
Dans leurs phalanges savoureuses  
Le grand soleil met un rubis !  
Elles ont pâli, merveilleuses,  
Au grand soleil d'amour chargé,  
Sur le bronze des mitrailleuses  
À travers Paris insurgé ! (...)* »



## ANIMALISATION ET PATHOLOGISATION

Le vocabulaire animalier est celui qui revient le plus constamment dans la littérature anticommunarde. Ernest Feydeau explique que « **ce n'est plus la barbarie qui nous menace, ce n'est même plus la sauvagerie qui nous envahit, c'est la bestialité pure et simple** ». Théophile Gautier confirme : les Communards sont des « animaux féroces », des « hyènes » et des « gorilles », qui « se répandent par la ville épouvantée avec des hurlements sauvages ».

La métaphore de la maladie est également très répandue : la Commune fut selon Maxime Du Camp « un accès d'envie furieuse et d'épilepsie sociale », et selon Émile Zola « une crise de nervosité malade », « une épidémie fièvre exagérant la peur comme la confiance,

lâchant la bête humaine débridée, au moindre souffle ». Dans *La débâcle*, le romancier décrit l'épidémie avec emphase : « Dans cette population, détraquée par des mois d'angoisse et de famine, tombée désormais à une oisiveté pleine de cauchemars, ravagée de soupçons, devant les fantômes qu'elle se créait, l'insurrection poussait ainsi naturellement, s'organisait au plein jour. C'était une de ces crises morales qu'on a pu observer à la suite de tous les grands sièges, l'excès du patriotisme déçu, qui, après avoir vainement enflammé les âges, se change en un aveugle besoin de vengeance et de destruction ».

Ce texte est repris dans le recueil [Les mots sont importants](#), de Pierre Tevanian et Sylvie Tissot, publié en 2010 aux Éditions Libertalia.

# CHEIKH EL MOKRANI (1815-1871)

## LE CHEF DE LA COMMUNE KABYLE, EN GUERRE CONTRE LA COLONISATION

*En 1871, de l'autre côté de la Méditerranée, en Kabylie, Cheikh El Mokrani conduit la plus importante insurrection contre la colonisation française. Histoire croisée d'insurgés.*

*par Rosa Moussaoui.*

---

C'est un fait historique trop peu connu : la Commune fut contemporaine de la première grande insurrection contre la colonisation française. En mars 1871, à la faveur de l'instabilité créée par la défaite de Sedan et du climat insurrectionnel qui gagnait Paris, de l'autre côté de la Méditerranée, en Kabylie, les confédérations de tribus s'organisèrent pour déclencher une véritable guerre contre la colonisation. L'insurrection, la plus importante, par son ampleur et son issue tragique, depuis le début de la conquête en 1830, fut conduite par un guerrier énigmatique et craint, cheikh El Mokrani, de son vrai nom Mohand Aït Mokrane.

Fils d'un chef coutumier de la région de Medjana, dans les hauts plateaux, El Mokrani, né en 1815, n'avait pas toujours incarné la rébellion contre les envahisseurs français. Les siens refusèrent, en 1830, de répondre à l'appel de l'émir Abd El Kader à combattre à ses côtés. El Mokrani lui-même fut désigné bachagha par les autorités militaires françaises à la mort de son père. Un rapport du gouvernement de la défense nationale le décrit, en 1871,



comme « issu d'une famille ancienne et puissante, doué d'une bravoure chevaleresque, riche et libéral jusqu'à la prodigalité » et note qu'il « dispose en maître souverain de toutes les contrées avoisinant son commandement ».

L'historiographie coloniale brosse de lui le portrait d'un « grand seigneur d'épée » dont la France cherche sinon l'appui, du moins la neutralité. Dans son Journal d'un officier publié en 1873 et relatant l'insurrection, le commandant Du Cheyron assure même qu'El Mokrani connaissait la France, « où la cour de l'empereur avait fait à sa grande distinction personnelle l'accueil le plus flatteur ». Les appétits des conquérants, l'arbitraire et l'injustice de l'ordre colonial se chargèrent de briser ce pacte tacite de non-agression. Soumise en 1857 après avoir résisté à quatorze campagnes successives, au prix d'une dévastation d'une rare brutalité, la Kabylie ne s'était jamais résignée à la domination coloniale. De nombreuses révoltes avaient déjà éclaté en réaction à l'humiliation, à la confiscation des terres, aux déplacements des populations, au démantèlement de l'organisation sociale. « C'en était fait de ces révoltes. Jusqu'au moment où la guerre contre la Prusse allait de nouveau réveiller les idées d'indépendance des indigènes », analyse Just-Jean Étienne Roy en 1880, dans son Histoire de l'Algérie. Surtout, la misère à laquelle était réduite la population, les famines, en particulier la grande famine de 1857, attisèrent la rébellion.

Dès le 12 juin 1869, le maréchal Mac Mahon alertait Paris : « Les Kabyles resteront tranquilles aussi longtemps qu'ils ne verront pas la possibilité de nous chasser de leur pays ! » Plusieurs mois avant le début de l'insurrection, l'effervescence s'empara des communautés villageoises qui élurent, malgré l'interdiction des autorités coloniales, les *tijmaain*, les assemblées de villages. Le 15 mars 1871, El Mokrani, à la tête d'une armée de 8 000 à 10 000 hommes, donna le signal de l'insurrection. Le 8 avril, l'appel au soulèvement fut relayé par le vieux cheikh Aheddad, chef spirituel de la confrérie des Rahmaniya, auquel répondirent 250 tribus capables d'aligner plusieurs dizaines de milliers de combattants. L'insurrection gagna rapidement l'est et le sud du pays.

***La répression fut très sévère et se traduisit par 100.000 Algériens morts, d'importantes confiscations de terres, l'exil de la famille Mokrani au sud, l'émigration de beaucoup d'Algériens, surtout vers la Syrie, la déportation d'une partie des "révoltés" en Nouvelle-Calédonie et la parution du code de l'indigénat (1881), très défavorable aux musulmans. Ce code réduisait notamment le droit de circulation, et définissait un statut fiscal alourdi.***

« L'insurrection s'étendit tout le long du littoral, depuis les montagnes qui ferment à l'est la Mitidja jusqu'aux abords de Constantine. Au sud de cette dernière ville, elle se propagea dans la région accidentée du Belezma ; elle se relia aux mouvements partiels jusqu'alors localisés vers la frontière et dans le Sahara oriental », relate en 1996 Maurice Wahl, ancien inspecteur général de l'instruction publique aux colonies. Les insurgés parvinrent même jusqu'aux portes d'Alger. Face à un tel soulèvement, l'armée coloniale se livra à une répression impitoyable. La défaite de la Commune de Paris permit à l'autorité militaire de reprendre la main en reconstituant une puissante armée d'Afrique : l'amiral de Gueydon mobilisa 100 000 soldats et un dispositif militaire supérieur à celui qui avait permis d'asservir la région en 1857.

Le 5 mai, El Mokrani fut abattu. « Dans une rencontre avec les troupes du général Saussier, il descendit de cheval et, gravissant lentement, la tête haute, l'escarpement d'un ravin balayé par notre mousqueterie, il reçut la mort, qu'aux dires des témoins de cette scène émouvante il cherchait, orgueilleux et fier comme il eut fait du triomphe », affirme le rapport du gouvernement de la défense nationale sur ces événements.

Avec El Mokrani disparaissait l'âme de l'insurrection. Celle-ci se poursuivit pourtant, neuf mois durant, et avec elle, une répression aussi sauvage que celle qui s'est abattue, à Paris, sur les révolutionnaires. Plusieurs dizaines de milliers d'indigènes furent tués. Au-delà des insurgés, toute la population fut prise pour cible. Des villages entiers furent détruits, des familles décimées ou jetées sur les chemins de l'errance par la barbarie coloniale. La rébellion écrasée, 450 000 hectares de terre furent confisqués et distribués aux nouveaux colons que l'on fit venir d'Alsace-Lorraine. Plus de deux cents chefs insurgés furent traduits devant la cour d'assise de Constantine en 1873 et condamnés à la déportation dans les bagnes de Cayenne ou de Nouvelle-Calédonie, où ils retrouvèrent les communards parisiens. « Nous vîmes arriver dans leurs grands burnous blancs, les Arabes déportés pour s'être, eux aussi soulevés contre l'oppression. Ces Orientaux (...) étaient simples et bons et d'une grande justice. Aussi ne comprenaient-ils rien à la façon dont on avait agi avec eux », écrit Louise Michel.

Des hommes ayant pris part à l'insurrection furent enrôlés de force pour la campagne de Madagascar. Au nom de la « responsabilité collective des tribus insurgées », La Kabylie se vit infliger une amende de 36 millions de francs or. Meurtrie, plongée dans le dénuement le plus total, la population vécut alors une véritable tragédie, dont la mémoire fut transmise de génération en génération par la littérature et la poésie orale.

Rosa Moussaoui

Paru dans l'Humanité du 5 septembre 2011, dans la série des « Portraits de Communards »

<http://www.humanite.fr/mot-cle/portraits-de-communards>

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

**LÉGION FÉDÉRALE BELGE**

---

**COMPATRIOTES,**

Pendant les rigueurs d'un siège sans exemple dans l'Histoire, la ville de Paris a agi en mère, et en digne mère, pour la nombreuse colonie belge.

Elle est pour nous, Belges, qui l'habitons, la ville libre du travail rémunéré, la grande école où viennent s'instruire et se perfectionner, dans les arts industriels, nos meilleurs ouvriers; la grande arène où vient s'affirmer le talent de toute cette phalange illustre. Peintres, Écrivains, Musiciens, Savants, Artistes, descendants des Rubens, des Grétry, des Vesale.

Paris est pour nous une seconde patrie.

Si la première nous appelait, nous serions tous debout.

La seconde a besoin de nous pour défendre ses droits; Fils des Van Arteveld, des vieux Capitaines de la Commune, debout!

Répondez à l'appel de la Commune de Paris.

**LE COMITÉ BELGE :**  
**LEBRUN, MELOTTE, GAMMART,**  
**RIFFLET, THOMAS.**

---

Les enrôlements sont reçus à partir de 10 heures du matin  
CASERNE DU LOUVRE, Escalier B.

---

Paris, Imprimerie LEFEBVRE, passage du Caire, 87-89.

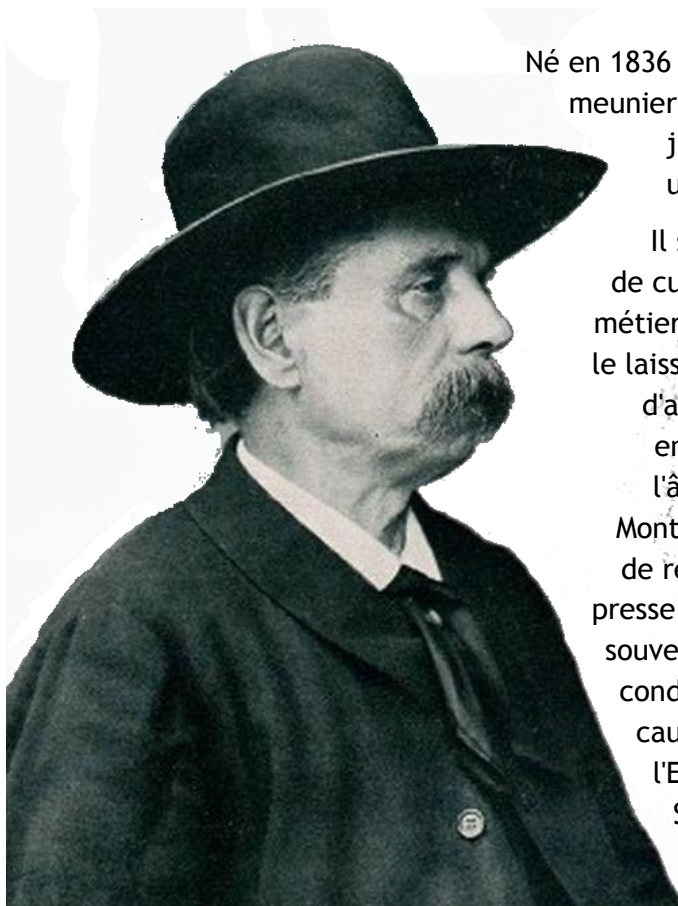


# LA COMMUNE EN CHANSONS

*« Le temps des Cerises », « l'Internationale », ont fait le tour du monde et traversé l'histoire, au cœur des combats, aidant les travailleurs à faire chœur, même dans les moments les plus sombres...  
Comment évoquer La Commune sans parler de ses chansons et de ceux qui les ont composées ?*

---

## Jean-Baptiste Clément



Né en 1836 à Boulogne-sur-Seine, fils d'un riche meunier, Jean-Baptiste Clément rompt très jeune avec ses parents, renonçant ainsi à une belle fortune familiale.

Il se retrouve à l'âge de 14 ans garnisseur de cuivre, "le plus insignifiant de tous les métiers", disait-il, mais qui avait le mérite de le laisser indépendant. Il exerce ensuite d'autres métiers : commerçant en vins ou encore terrassier au tunnel de Nogent. A l'âge de trente ans, il s'établit Butte Montmartre à Paris où il fréquente les salles de rédaction de journaux socialistes. La presse était surveillée et la censure frappait souvent très fort. C'est ainsi qu'il est condamné pour avoir publié un journal sans cautionnement et pour offenses envers l'Empereur. Il est reclus dans la prison de Sainte Pélagie jusqu'au 4 septembre 1870, jour de l'insurrection républicaine, après la déchéance de

Napoléon III vaincu à Sedan.

Auteur de nombreuses chansons, orateur réputé, la Commune fut sans conteste une des grandes expériences de sa vie, après l'insurrection parisienne du 18 mars 1871. Elu dans le XVIII<sup>ème</sup> arrondissement avec Blanqui, Vermorel et Ferré, il exerce de lourdes responsabilités, sachant allier le sens de l'organisation à l'ardeur révolutionnaire. Le 28 mai 1871, il participe au dernier combat, à la dernière barricade de la rue de la Fontaine-au-Roi, au lendemain de la fusillade du Mur des Fédérés.

Ce combat engagé lui impose plus de 8 années d'exil où il n'abandonne pas ses activités politiques puisqu'il correspond avec tous les chefs socialistes de France. Condamné à mort par contumace en 1874, il est amnistié en 1879, puis rentre à Paris en 1880.

Délégué à la propagande par la Fédération des Travailleurs Socialistes, il parcourt la province où il découvre la rigueur des conditions faites aux ouvriers, qui avaient empiré depuis 1871 : le chômage, les bas salaires, les règlements draconiens, des gosses mourant de faim. C'est ainsi qu'en 1885, il vient pour la première fois dans les Ardennes soutenir une grève à Château-Regnault, où il fonde la Fédération Socialiste des Ardennes.



---

## LE LIVRET DE CHANTS DE LA COMMUNE

Il se trouve à la fin de cette brochure.

Détachez la page, coupez-là à mi hauteur, encartez et pliez.



# Hommage à Eugène POTTIER

*Par Lénine*

---



En novembre 1912, c'était le vingt-cinquième anniversaire de la mort du poète ouvrier Eugène Pottier, l'auteur du célèbre chant prolétarien l'Internationale («Debout, les damnés de la terre », etc.).

Ce chant est traduit dans toutes les langues d'Europe, et pas seulement d'Europe. Quel que soit le pays où vient à échouer un ouvrier conscient, quel que soit l'endroit où le pousse le destin, quel que soit son sentiment d'être un étranger, privé de langue et d'amis, loin de sa patrie, - il peut trouver des camarades et des amis par le chant familier de l'Internationale.

Les ouvriers de tous les pays ont repris le chant du poète-prolétaire qui était à l'avant-garde de leur combat, et en ont fait le chant mondial du prolétariat.

Les ouvriers de tous les pays rendent hommage aujourd'hui à Eugène Pottier. Sa femme et sa fille vivent encore et sont dans la misère, comme le fut durant toute

son existence l'auteur de l'Internationale. Il est né à Paris le 4 octobre 1816. A l'âge de 14 ans, il composa sa première chanson qui s'intitulait : Vive la Liberté ! En 1848, il prit part, sur les barricades, au grand combat des ouvriers contre la bourgeoisie.

Pottier était né dans une famille pauvre et, durant toute sa vie, il resta un pauvre, un prolétaire, gagnant son pain comme manutentionnaire, puis comme dessinateur sur étoffes.

A partir de 1840, il fait écho à tous les événements importants de la France par ses chants de combat, éveillant la conscience des retardataires, appelant les ouvriers à s'unir, fustigeant la bourgeoisie et les gouvernements bourgeois du pays.

En 1871, Pottier fut élu membre de la grande Commune de Paris. Il recueillit 3352 voix sur 3600 votants. Il participa à toute l'activité de la Commune, ce premier gouvernement prolétarien.

La chute de la Commune contraignit Pottier à se réfugier en Grande-Bretagne, puis en Amérique. Il écrivit le célèbre chant l'Internationale en juin 1871, au lendemain, peut-on dire, de la sanglante défaite de mai...

La Commune fut écrasée... Mais l'Internationale de Pottier en propagea les idées à travers le monde entier, et elle est à présent plus vivante que jamais.

En 1876, pendant son exil, Pottier écrit un poème : Les ouvriers d'Amérique aux ouvriers de France. Il y dépeint la vie des ouvriers sous le joug du capitalisme, leur misère, leur travail de forçat, leur exploitation, leur ferme confiance dans la victoire prochaine de leur cause.

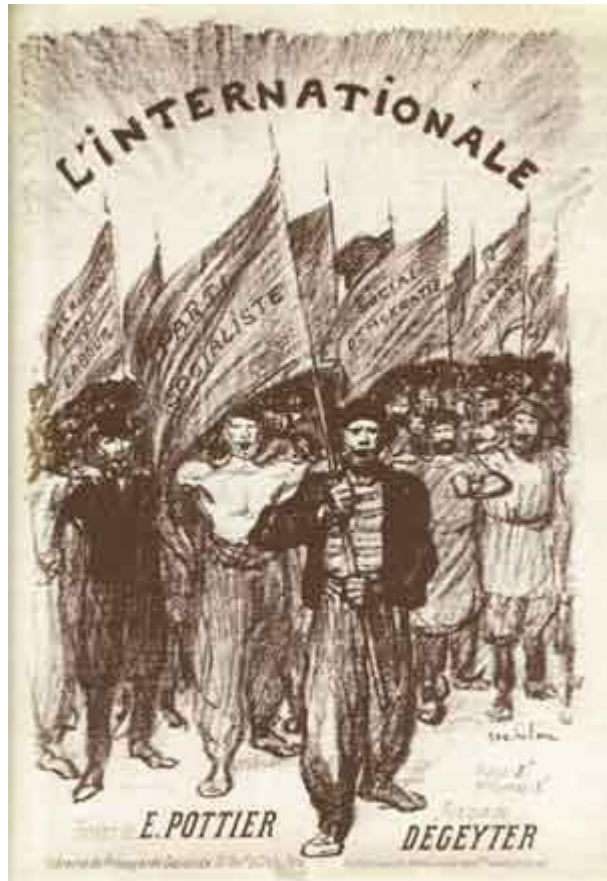
C'est seulement neuf ans après la Commune que Pottier rentra en France ; il adhéra aussitôt au Parti ouvrier. Un premier volume de ses poésies parut en 1884. Un second en 1887, sous le titre : Chants révolutionnaires.

D'autres chansons du poète ouvrier furent éditées après sa mort.

Le 8 novembre 1887, les ouvriers parisiens accompagnèrent la dépouille de Pottier au cimetière du Père-Lachaise, où sont enterrés les communards fusillés. La police provoqua des bagarres et arracha le drapeau rouge. Une foule énorme assista aux obsèques civiles. Des cris s'élevaient de toutes parts : «Vive Pottier !»

Pottier mourut dans la misère. Mais il laissa derrière lui un monument vraiment impérissable. Il fut l'un des plus grands propagandistes par la chanson. Quand il composa sa première chanson, les ouvriers socialistes se comptaient, tout au plus, par dizaines. Des dizaines de millions de prolétaires connaissent aujourd'hui le chant historique d'Eugène Pottier...

(Pravda, 3 janvier 1913)



---

Une brochure de Formation Léon Lesoil asbl  
20 rue Plantin 1070 Bruxelles – 0476/900.997 –  
[www.lcr-lagauche.be](http://www.lcr-lagauche.be)

